

7 JOURS

PETITES AFFICHES DE BRETAGNE

N°5180

03 juin 2023

Prix : 2 €

7jours.fr

**FONDATION
NOTAIRE & BRETON**
Premier anniversaire

CJD DE VANNES
Une section active

**LA DOUANE,
UN ACTEUR
DU COMMERCE
INTERNATIONAL**

Yves
Bourlieux
directeur régional
des douanes de Bretagne

LE MÉDIA DES DÉCIDEURS BRETONS

ON VOUS LE DONNE EN MILLE. ON EST ENCORE LES MOINS CHERS.



4,5%
PLUS CHER*
Prix moyens comparés sur 270 produits



5,5%
PLUS CHER*
Prix moyens comparés sur 474 produits

Intermarché

6,9%
PLUS CHER*
Prix moyens comparés sur 5 437 produits



7,0%
PLUS CHER*
Prix moyens comparés sur 5 049 produits



13,8%
PLUS CHER*
Prix moyens comparés sur 5 123 produits



13,9%
PLUS CHER*
Prix moyens comparés sur 5 014 produits



14,3%
PLUS CHER*
Prix moyens comparés sur 5 403 produits



14,4%
PLUS CHER*
Prix moyens comparés sur 4 434 produits



28,6%
PLUS CHER*
Prix moyens comparés sur 1 473 produits



VÉRIFIEZ
QUI EST LE MOINS
CHER SUR L'APPLI
MON E.LECLERC

E.Leclerc

DÉFENDRE TOUT
CE QUI COMPTE POUR VOUS.

*Comparaisons de prix moyens E.Leclerc par rapport aux prix moyens des concurrents cités sur un total de 5 675 produits de marques nationales relevés du 03/04/2023 au 15/04/2023 dans 402 magasins des 10 enseignes comparées. La surface de vente moyenne étudiée pour chaque enseigne est de : E.Leclerc 5 537 m², Aldi 949 m², Lidl 1 433 m², Intermarché 3 478 m², magasins U 3 908 m², Carrefour 7 963 m², Carrefour Market 3 117 m², Cora 9 092 m², Auchan 9 493 m² et Casino 7 206 m². Étude réalisée sur des enseignes de formats différents. Plus d'informations et détails des prix et des formats des magasins étudiés sur www.quiestlemoinscher.leclerc

©Studio Carifito

SOMMAIRE

7 JOURS

Les petites affiches de Bretagne,
N° 5180
ÉDITÉ PAR « 7jours »
SAS au capital de 54 000 €
SIÈGE SOCIAL :
1 rue la Chalotais, 35000 RENNES
TÉL. 02 99 79 39 09 - www.7jours.fr
E-MAIL : redaction@7jours.fr
ADRESSE POSTALE : BP 8033
35103 RENNES Cedex 3.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Guillaume LALAU

DIRECTRICE :

Olivia CLAUDEVILLE

RÉDACTRICE EN CHEF :

Laora MAUDIEU

JOURNALISTES :

Karine BARBÉ

Djamel BENTALEB

Suzanne BRUNEAU

DIRECTION ARTISTIQUE :

David PEYS

MAQUETTISTE :

Steven ISRAEL

PUBLICITÉ :

Olivia CLAUDEVILLE

ANNONCES LÉGALES

& ABONNEMENTS :

Angélique AUBRY - Gwenaëlle MOURIÈRE

annoncelegale@7jours.fr

PRÉSIDENT HONORAIRE :

Jean-Jacques BRÉE

N° CPPAP 0226 1 83943

ISSN 2025-6078

RCS Rennes 589 200 344

IMPRESSION :

Corlet Roto 53300 Ambrières-Les-Vallées

Dépôt légal à parution

HEBDOMADAIRE : Parution le samedi

PRIX DE VENTE UNITAIRE : 2 €

ABONNEMENT 1 AN : 58 €

(TVA incluse) : couplage journal + site internet.

Membre de RésosHebdoEco.



Certifié PEFC

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.

pefc-france.org

Actualité p/04

- CCI Bretagne
- Usine Bridor à Liffré : réactions
- Carnets

Économie p/08

- Brèves
- Fondation Notaire & Breton
- Trophées du commerce à Rennes
- CJD Vannes
- Innov'sail
- Immobilier
- Bâtiment

Focus p/20

- Yves Bourlieux, directeur régional des douanes de Bretagne

Expertise p/26

- Français à l'étranger : quelles lois ?

Art de vivre p/30

- Drone soccer
- Exposition

Annonces légales p/35



CCI Bretagne Une AG sous le signe de... l'industrie

L'assemblée générale des élus de CCI Bretagne a été l'occasion de prendre le pouls des actions de la Chambre auprès des 179 400 entreprises du territoire... Avec en toile de fond l'annonce de Bridor de ne pas construire d'usine à Liffré, et l'épineux sujet de l'industrie en Bretagne.

« **C'**est une alerte ! » indique Jean-Pierre Rivery, président de la CCI Bretagne, au sujet de la fin du projet Bridor à Liffré. « Nous avons voté une motion à l'unanimité. Il faut savoir ce que l'on veut ! Soit accompagner les entreprises bretonnes dans leur développement, bien sûr en tenant compte des aspects environnementaux. La durée d'instruction des projets est trop longue en France, ils ne sont plus forcément à jour 5 ans après leur décision. Mais on produit ici dans l'agroalimentaire en Bretagne, il faut logiquement avoir nos usines de transformation sur ce territoire. »



François Clément, directeur général et Jean-Pierre Rivery, président de la CCI Bretagne

Les élus ont également pu échanger avec leurs invités, Patrick Caré président du Ceser Bretagne, et Eric Philippe le président de Valorial.

Côté développement international, avec BCI, ce sont plus de 2000 entreprises accompagnées en 2022, et 9000 prestations pour du développement commercial, des salons étrangers, des conseils techniques et réglementaires. Ou encore 50 400 formalités internationales établies par les CCI bretonnes.

Des thèmes comme la cybersécurité ont aussi été abordés, les enjeux autour du foncier, de la relocalisation par les achats, ou encore les équipements structurants, ports et aéroports.

45 équipements en gestion

« C'est 79 M€ de chiffre d'affaires annuel et 900 salariés », précise François Clément, directeur général de la CCI Bretagne. 19 ports de pêche, 9 ports de commerce, 6 ports de plaisance, 7 aéroports,

4 sites touristiques : « Il y a une volonté affichée de se battre pour garder les équipements en gestion. Ils sont importants pour les activités économiques connexes. C'est notre rôle de service public et sur tous les territoires, car nous n'avons pas les mêmes objectifs financiers qu'un groupe privé. »

34 000 entreprises en phase de transmission ?

Le réseau des CCI de Bretagne a recensé 34 000 entreprises bretonnes qui seraient concer-

nées par les enjeux de la transmission (208 000 emplois). « Dès 55 ans un dirigeant doit projeter son départ. Et il arrive aussi qu'il y ait un essoufflement dans la phase économique actuelle... » indique François Barraud. « Il n'y a pas de difficulté sur les transmissions d'entreprises en Bretagne, complète Jean-Pierre Rivery, mais elle doit être préparée. Il faut y travailler pour garder les centres de décision en Bretagne. »

Transmission / Reprise : 14 651 porteurs de projets accueillis par le réseau CCI en Bretagne. Et 1 000 porteurs de projets formés à la création d'entreprise.

La CCI Bretagne en quelques chiffres

38 élus régionaux / 890 collaborateurs (hors équipements gérés)

Budget : 73,84 M€

15 sites de formation

179 400 établissements ressortissants :

93 % de moins de 10 salariés ; 7 % de 10 salariés et plus

Services : 56 % / Commerce : 25 % / Industrie & construction : 19 %

Source : Registre du Commerce et des Sociétés 2022 (RCS)

Abandon du projet d'usine Bridor Les élus réagissent

Confrontée à des contestations et recours en justice, la filiale du groupe Le Duff annonce l'abandon de son projet d'usine de viennoiseries surgelées à **Liffré**, au nord-est de Rennes. Les réactions des responsables politiques bretons ne se sont pas faites attendre.

La marque Bridor met fin à son projet d'usine, sur le site Sévailles 2 à Liffré, qui représentait un investissement de 250 millions d'euros et prévoyait la création de 500 emplois. Les opposants dénonçaient les impacts sur l'environnement d'un projet qui prévoyait de s'étendre sur 21 hectares de bocages et de zones humides. Leurs inquiétudes portaient



sur l'artificialisation des terres, la consommation en eau de l'infrastructure, la disparition de zones humides et l'atteinte à la biodiversité. Même si « Bridor a obtenu les conclusions favorables de la Commission Nationale du Débat Public, et toutes les autorisations administratives nécessaires, la construction ne peut toujours pas démarrer au regard des recours engagés devant la justice qui amèneraient le démarrage du site au plus tôt en 2028 », indique le groupe Le Duff dans un communiqué.

Des élus inquiets pour l'industrie, sauf côté écologistes

Laurence Maillart-Méhaignerie, députée de la 2^e circonscription d'Ille-et-Vilaine

« Je prends acte de cette décision et la regrette. (...) Tout porteur de projet industriel doit pouvoir en France disposer d'un environnement juridique stable et sécurisé avant d'envisager d'implanter son projet, eut égard aux risques financiers que ces projets peuvent représenter. Les autorisations environnementales liées à l'implantation de projets industriels devraient pouvoir être accordées bien plus en amont. »

Loig Chesnais-Girard, président de la Région Bretagne

« Je ne me résignerai pas, car il est indispensable de bâtir la société écologique avec l'industrie et ses salariés. Ces dernières années, la Bretagne a su montrer qu'elle a à cœur la reconquête industrielle dans les territoires, liant le combat pour l'emploi pour tous à celui pour le climat et la biodiversité. (...) Dès demain, la Région sera aux côtés des élus de Liffré-Cormier Communauté pour réfléchir aux nouvelles perspectives qui s'ouvrent à eux. »

Hissons Haut La Bretagne, principal parti d'opposition (droit et centre) au conseil régional, mené par Isabelle Le Callennec

« Il s'agit d'un terrible signal adressé aux industriels bretons. »

Daniel Salmon, sénateur écologiste d'Ille-et-Vilaine

« Une belle victoire contre ce projet symptomatique du monde d'avant qui perpétue la destruction environnementale, économique et sociale dans la logique du toujours plus de concurrence entre les territoires. »



LE POUVOIR D'AGIR AU MENU DU SALON TERRES & MAIRES

Plusieurs centaines de décideurs locaux publics et privés, partenaires et représentants de l'ensemble du tissu économique et politique du Grand Ouest se retrouvent à Rennes les 6 et 7 juillet pour un événement exceptionnel et inédit, dédié au dialogue territorial et au pouvoir d'agir. Conférences, tables rondes, ateliers croisés et plateau TV sont prévus pour favoriser les échanges, valoriser les bonnes pratiques et faire émerger des solutions concrètes.

333 communes

&

18 intercommunalités

mobilisées

150

exposants

5 000

visiteurs
attendus

Objectif ZAN, évolution des finances et de la fiscalité locales, transition écologique et énergétique, équipements, mobilité, attractivité, place de l'élu, accès à la santé... tous les grands enjeux liés à l'action publique seront au menu du salon.

Le politologue Martial Foucault, directeur du CEVIPOF et auteur de plusieurs ouvrages, dont « Maires au bord de la crise de nerfs » (2020) et « L'État et le dialogue social » (2023), sera le grand témoin de Terres & Maires.



ÉLUS, COLLECTIVITÉS, DÉCIDEURS :
NE RATEZ PAS LE TRAIN DE L'ACTION PUBLIQUE...

INSCRIVEZ – VOUS !

Partenaires du Salon Terres & Maires :





Ouest-France

Un nouveau directoire de 4 personnes

Fin avril, le conseil de surveillance de Ouest-France a procédé à 4 nominations au directoire, elles prendront effet à la suite des assemblées générales des sociétés Ouest-France et Sipa qui se tiennent le 22 juin prochain.

- **François-Xavier Lefranc**, actuel directeur des rédactions de Ouest France est nommé président du directoire et directeur de la publication de Ouest-France
- **Fabrice Bazard**, actuel directeur des services numériques est nommé membre du directoire et directeur général de Ouest-France.
- **Maud Lévrier**, directrice déléguée, actuellement en charge de la politique RSE, est nommée membre du directoire de Ouest-France.
- **Olivier Porte**, directeur marketing et commercial, est nommé membre du directoire de Ouest-France. Louis Echelard, actuel président et directeur de la publication, quitte le directoire. Il restera cogérant de Sipa, en compagnie de Bertrand Badré et Patrice Hutin. Matthieu Fuchs, Jeanne-Emmanuelle Hutin et Philippe Toulemonde quittent le directoire. Matthieu Fuchs prendra les fonctions de directeur général de la stratégie du groupe Sipa.

Goûters magiques

Jean-Marc **L'hostis** nommé directeur général adjoint

Jean-Marc L'hostis, diplômé de l'EM Lyon, a été nommé directeur général adjoint de Goûters Magiques, une filiale du groupe rennais Norac spécialisée dans les pâtisseries industrielles. Auparavant, il a occupé les postes de directeur commercial et marketing chez Daunat, autre entité de Norac, puis de directeur général adjoint du développement chez le spécialiste breton des sandwiches et des salades snacking et vient d'être remplacé par Gonzague Le Roux. Goûters magiques est né en 2008 de l'alliance des activités pâtisseries des Groupes Norac et Galapagos (Le Ster, Faure et Gaillard Pâtissier), auxquelles s'est joint Armor Délices en 2011 et Lili's Brownies en 2017. L'entreprise réalise un chiffre d'affaires de 161 millions d'euros et compte 630 employés.

Le groupe morbihannais possède actuellement quatre sites de production à Plouédern (29), Locminé (56) où se trouve également le siège social, Plumelin (56), ainsi qu'en région parisienne.

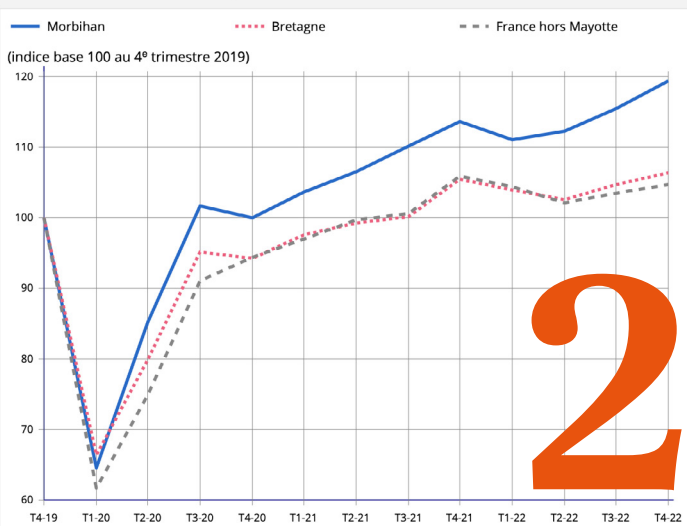
1

ILLE-ET-VILAINE
Legendre crée son centre de formation

Le groupe de construction Legendre lance son propre centre de formation pour promouvoir les métiers de la construction. Legendre Academy, dont Ruth Jourand sera la directrice, se déclinera en deux volets : un « campus » qui permettra aux collaborateurs de l'entreprise de développer leurs compétences et un Centre de Formation des Apprentis (CFA). La première promotion prendra place à la rentrée prochaine et les futurs certifiés acquerront les compétences pour devenir « Constructeur Béton – Bois – Métal ». Les temps de formation se dérouleront sur le site de La Janais, à Rennes. « Notre groupe agit depuis longtemps en faveur de l'apprentissage et la création de notre propre CFA marque une nouvelle étape de cet engagement. Nous allons pouvoir offrir une immersion professionnalisante à ces étudiants en alternance, avec un accompagnement pédagogique et professionnel au plus proche de la réalité », précise Vincent Legendre, président du Directoire, dans un communiqué.



Figure 2 – Évolution de l'emploi salarié dans l'intérim



Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

MORBIHAN

En 2022, l'emploi progresse davantage dans le Morbihan

Même si la hausse est plus modérée qu'en 2021, le Morbihan est, avec l'Ille-et-Vilaine, le département breton où l'emploi salarié progresse le plus (+1,9%). Principalement dans le médico-social et les services aux entreprises (+700 et 800 emplois). L'industrie gagne plus de salariés dans le Morbihan qu'en Bretagne (+2,3% contre +0,9%). L'intérim poursuit également sa progression (+5,1%), portant la hausse des emplois intérimaires à 20% en trois ans. Près de la moitié de ces emplois proviennent de l'agro-alimentaire. La part de l'intérim reste légèrement supérieure au niveau régional : 3,8% contre 3,6%. Le nombre d'offres d'emplois continue d'augmenter dans le Morbihan (+7,5%) alors qu'il se stabilise dans la région. Le nombre de demandeurs d'emploi sans activité diminue plus qu'ailleurs : -10% entre 2021 et 2022. En trois ans, le total de demandeurs d'emploi morbihannais baisse de 10% (-7% en Bretagne). Fin 2022, le taux de chômage se stabilise à 5,7%, un niveau équivalent au niveau régional (5,8%).

ILLE-ET-VILAINE

Conférence sur le bail commercial par la CCI Ille-et-Vilaine

La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) d'Ille-et-Vilaine organise une conférence dédiée au bail commercial le lundi 5 juin, de 14h30 à 17h00. Seront abordées les questions fréquemment posées, comme le type de bail à signer, la fixation et la révision du loyer, la répartition des charges, les conditions de renouvellement, la possibilité d'arrêt prématuré du bail, la cession du bail, et les instances à saisir en cas de désaccord. Un panel d'experts en bail commercial répondra aux interrogations des commerçants, incluant Laurent Giboire, président du Directoire Giboire SA, Maître Chauvin du Cabinet Chauvin, M^e Gouranton, Notaire honoraire, et M^e Aubault, Notaire honoraire et vice-président de l'UNPI 35. Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site de la CCI Ille-et-Vilaine : www.ille-et-vilaine.cci.fr.



ILLE-ET-VILAINE

B2O passe le cap du million d'euros

L'éditeur de logiciels rennais Business Office Oxygen, fondé par Jérôme Bruhat et Bruno Texier, poursuit sa croissance et franchit le cap du million d'euros de chiffre d'affaires. Avec une croissance de 30% par rapport à l'année précédente et un résultat net en forte hausse, l'entreprise démontre sa capacité à prospérer dans un marché concurrentiel en évolution permanente. En début d'année, B2O a réorganisé et renforcé son service client. Cette étape du million d'euros s'aligne avec le plan stratégique de B2O, intitulé « Cap 2025 », avec 3,5 millions d'euros de chiffre d'affaires en ligne de mire d'ici trois ans. Pour soutenir cette croissance, B2O vient de renforcer son équipe commerciale et compte étoffer son équipe marketing.



MORBIHAN

3 000 m² dans la zone commerciale Copernic à Vannes

Le Groupe Coreal a livré un nouvel ensemble tertiaire, composé de deux bâtiments pour un total de 3 000 m² dans la zone commerciale Copernic, à Vannes (56). Composé de deux bâtiments de 1 500 m² chacun, le nouvel ensemble, livré en mars 2023 pour aménagement, accueillera les nouveaux locaux de Pôle Emploi ouest, qui regroupera son agence et sa direction territoriale, ainsi que l'Association d'aide à domicile en milieu rural (ADMR) du Morbihan. 99 places de stationnement complètent ce programme, dont 9 dédiées aux véhicules électriques. Une piste cyclable bidirectionnelle s'étendra aussi devant le site. Le groupe Coreal, fondé en 2004 par Dominique Brisard, est un promoteur et constructeur immobilier dédié à la construction métallique. En 2022, le Groupe (40 collaborateurs) a réalisé un chiffre d'affaires de 45 millions d'euros, et vise 60 millions d'euros pour 2023.



ILLE-ET-VILAINE

Ouverture d'une agence Ciitélécom à Rennes

Créée en 1990 par Philippe Jauneau, son actuel dirigeant, Ciitélécom s'est spécialisée dans les solutions automatiques de déclenchement et de gestion des alertes à la population pour en devenir le leader français en termes de capacités d'alerte simultanées (330 000 appels par heure via 3 000 lignes). Déjà présent en Ille-et-Vilaine auprès de la préfecture et de deux sites industriels Seveso, Ciitélécom a décidé de renforcer sa présence en implantant une nouvelle agence à Rennes. Dirigée par François Baslé, elle rayonnera sur 9 départements du nord des Pays de la Loire et la Bretagne : Sarthe, Mayenne, Orne, Ille-et-Vilaine, Morbihan, Finistère, Côtes-d'Armor, Manche et Calvados. L'entreprise compte 15 salariés, 2 sites de production, 6 autres implantations en France (siège au Mans, agences à Aix-en-Provence, Lyon, Niort, Lille et Toulouse) et enregistre 17% de croissance annuelle depuis 2015.



Fondation Notaire & Breton

8 associations soutenues

Le 28 avril 2022, la Fondation Notaire & Breton voyait le jour, sous l'égide de la Fondation de France. Issue de la volonté des notaires de la Cour d'appel de **Rennes** de s'engager dans une démarche de responsabilité sociale, la fondation a pour objectif de soutenir les familles bretonnes à travers divers projets à fort impact social. Un an après son lancement, le bilan est prometteur avec 200 000 euros récoltés et 8 associations soutenues.

Pour collecter des fonds, la fondation a lancé, dès sa création, l'opération 1 acte = 1 euro. Concrètement pour chaque acte rédigé sur le territoire, les notaires engagés versent 1 euro pour soutenir des projets sélectionnés par la fondation. Ces projets solidaires bretons, dont le champ d'action est diversifié, s'étendent de l'assistance en matière de logement à l'accès facilité à la santé, à l'éducation et à la formation « Avec 400 000 actes reçus chaque année par les 1 350 notaires de la Cour d'appel de Rennes, ce mécanisme pourrait mobiliser près d'un demi-million d'euros annuellement », souligne Olivier Arens, président du Conseil régional des notaires.

Les associations, sélectionnées par le comité exécutif de l'organisation, ont reçu chacune un don d'environ 10 000 euros. « La Fondation Notaire et Breton démarre fort », analyse Virginie Gautier, déléguée au développement de la Fondation de France Grand Ouest et chargée d'accompagner les fondations abritées sur le territoire breton.

Les premières associations soutenues sont « Rosa Parks », qui œuvre pour la création d'un espace d'information jeunesse ; « MarSOINS », qui favorise l'accès aux soins via un camion itinérant ; « B.E.R.S.E. », qui vise à améliorer la prise en charge des bébés prématurés et de leurs familles ; et enfin « Fratries », qui développe des maisons partagées inclusives réunissant des jeunes avec handicap mental et troubles autistiques, et jeunes actifs dits « valides ».

« La Fondation Notaire et Breton démarre fort »

La fondation soutient de nombreux projets, notamment dans le secteur médical.



Lors de la dernière soirée au Profit de la Fondation, plus de 7 000 euros ont été récoltés. 3 porteurs de projets MarSOINS, BERSE et Fratries étaient présents pour parler de leur action.



« Ce mécanisme pourrait mobiliser près d'un demi-million d'euros annuellement »

Le 9 mars dernier, 4 nouveaux projets ont été sélectionnés : « Toit à moi », qui aide les personnes sans domicile à trouver un logement et un emploi ; « Le rire médecin », qui met à disposition des comédiens clowns pour le service pédiatrique du CHU de Rennes ; « Diadème », une maison partagée pour personnes en situation de handicap mental ; et « Handiàbord », qui offre à des personnes en situation de handicap l'opportunité de découvrir la voile.

« Cette initiative est accueillie avec beaucoup d'enthousiasme. Elle offre une belle opportunité pour les notaires d'intégrer une dimension de responsabilité sociale à leur pratique professionnelle », souligne Olivier Arens. « Lorsque vous entrez dans la salle d'attente d'un notaire participant à l'opération, des vidéos illustrant l'impact concret de notre action sur le terrain sont présentées, ce qui suscite un réel intérêt et une appréciation marquée de la part des clients. »

Des clients qui ont également la possibilité de s'engager activement. Lors des consultations dispensées par les notaires, ces derniers prennent quelques instants en fin de rendez-vous pour présenter les actions de la fondation.

« Cette transparence et cet échange favorisent des donations parfois surprenantes, allant jusqu'à 400 euros, des dons qui, rappelons-le, sont déductibles des impôts. »

Des institutionnels soutiennent également la fondation, à l'instar de la Banque des territoires qui a fait un don de 10 000 euros.

Pour l'avenir, la fondation vise à fédérer un maximum de notaires sur le territoire. « Nous souhaitons mobiliser un cercle toujours plus large de nos confrères », souligne Olivier Arens. « À la clôture de mon mandat, prévue pour le 15 juin, j'avais comme ambition de voir le taux d'adhésion atteindre 40 %. Grâce à une stratégie de communication interne efficace, le nombre d'adhésions est en constante croissance. J'envisage désormais d'atteindre une adhésion de 70 % au sein des notaires, un objectif qui, je suis convaincu, est tout à fait à notre portée. »

Pour le moment, 35% des offices de la Cour d'appel de Rennes sont engagés dans la fondation, mais l'objectif est bel et bien de doubler ce taux. Parallèlement, la fondation mène une réflexion pour déterminer une action phare sur une thématique précise, tout en préservant une part substantielle du budget pour venir en aide aux associations qui sollicitent leur soutien.

« La fondation offre une belle opportunité pour les notaires d'intégrer une dimension de responsabilité sociale à leur pratique professionnelle »



La Fondation Notaire & Breton a été lancée le 28 avril 2022



Trophées du Commerce du Pays de Rennes

Les lauréats dévoilés

La 9^e édition des Trophées du Commerce du Pays de **Rennes** s'est tenue ce mercredi 31 mai au Couvent des Jacobins. À l'occasion de cette soirée de remise de prix, 5 lauréats ont été récompensés et mis en lumière pour leur investissement et leur travail dans l'une des 77 communes du Pays de Rennes.

Crée en 1897, l'Union du Commerce du Pays de Rennes (UDC) est une association indépendante qui fédère plus de 800 magasins dans le secteur du commerce et de la distribution. Véronique Carabin Schneider, co-présidente de l'Union du Commerce, a ouvert la cérémonie en rappelant « *un contexte tendu en raison de l'inflation, de la hausse du prix de l'énergie, des manifestations, l'ambiance est mitigée et le sentiment d'insécurité grandissant. La fréquentation du centre-ville est en baisse, l'impact psychologique pour les commerçants est fort* ». Malgré ce constat, la co-présidente de l'UDC a présenté la soirée comme une parenthèse « *festive et conviviale* », avant de céder la parole au maître de cérémonie, Thibaut Boulais, journaliste de TVRennes.

Pour cette édition, 51 commerçants avaient déposé un dossier de candidature. 5 lauréats ont été désignés. Ils bénéficieront d'un accompagnement de la part de l'UDC et de ses partenaires, pendant une année.

Prix de l'innovation commerciale : Seize Heures Trente

Cette pâtisserie responsable, qui veille à limiter son impact environnemental, est située rue Hoche à Rennes. Une nouvelle boutique ouvrira fin juin sur le site de l'Hôtel-Dieu. Marion Juhel, la fondatrice, y proposera une offre de boulangerie en complément des pâtisseries.

Prix de l'environnement et la responsabilité sociale : Ozlaloc

Ozlaloc est un dépôt-location de matériel de jardinage, bricolage, nettoyage, BTP ou sonorisation. L'entreprise, gérée par Kevin Harmancij et Rémy Cherel, compte deux agences en Ille-et-Vilaine (Vern-sur-Seiche et Liffré) et une à Pau.



Prix de la création d'entreprise : L'équipière

Installée depuis 2021 rue Bahon Rault à Rennes, L'équipière propose de l'équipement sportif de seconde main. Le but est d'agir contre les 110 000 tonnes d'articles de sport jetés chaque année en France. Le magasin déménagera en septembre pour investir un local à La Courrouze, dans l'ancien site industriel devenu Les Halles en Commun.

Prix spécial du jury : Kalamos

Manon Huet a lancé Kalamos, une pâtisserie 100 % végétale, en octobre 2020. Le jury, composé de 21 membres (partenaires, anciens lauréats, administrateurs de l'UDC) a souhaité valoriser « une entreprise mûre, pérenne et qui propose de bons produits », explique Nicolas Duforeau, directeur général du centre Grand Quartier et administrateur de l'UDC. *Le business modèle tient et l'omnicatité est maîtrisée alors que l'entreprise est récente, cela nous a bluffés.* La marque Kalamos est distribuée en ligne et dans des épicerie. Manon Huchet cherche un local pour la rentrée et sera présente, en attendant, sur les marchés estivaux de la région.

Prix spécial adhérent par l'UDC ET prix spécial du public : Nous anti-gaspi

À travers 28 épicerie et un site e-commerce, le réseau Nous anti-gaspi lutte contre le gaspillage alimentaire en proposant des produits refusés par la grande distribution, car jugés imparfaits ou aux dates de péremption trop courtes. Le premier magasin de l'enseigne a vu le jour à Melesse en 2018. « Nous sommes très heureux de recevoir ces deux prix, il y a de l'émotion ce soir », déclare Thomas Parrain, co-directeur e-commerce de Nous anti-gaspi.

Le prix du public a été décerné après le vote en ligne de 3 000 participants. Le prix spécial adhérent n'est, quant à lui, pas remis tous les ans : « Nous l'offrons à un adhérent que nous avons particulièrement envie de mettre en avant. À leur arrivée, Thomas et Vincent de Nous anti-gaspi ont bousculé le réseau en insufflant des actions groupées entre commerçants », souligne Stéphanie Vermist, la déléguée générale de l'UDC.



AUTOMOBILES CITROËN - RCS PARIS 642 050 199

C3 YOU! BLACK SERIE

Avoir du style, ça ne s'achète pas.
Quoique.

**4 ANS DE GARANTIE
ET ASSISTANCE OFFERTS**

À partir de
99€
/mois⁽¹⁾

Après un 1^{er} loyer de 2 500 €
LLD 48 mois/40 000 km
Sans condition de reprise.

PORTES OUVERTES DU 9 AU 12 JUIN *

CITROËN présente TotalEnergies (1) Exemple pour la location longue durée sur 48 mois et 40 000 km d'une Citroën C3 YOU! Black Serie PureTech 83 S&S BVM neuve, hors option, 1^{er} loyer de 2500€ suivi de 47 loyers mensuels de 99 € (dont l'assistance et l'extension de garantie offertes pour 48 mois et 40 000 km au 1^{er} des deux termes échu). Montants exprimés TTC et hors prestations facultatives. Offre non cumulable valable jusqu'au 30/06/23, réservée aux particuliers pour un usage privé, dans le réseau Citroën participant, et sous réserve d'acceptation par CREDIPAR/PSA Finance France, locataire gérant de CLV, SA au capital de 138517008 €, RCS Versailles n° 317 425 981, ORIAS 07004921 (www.orias.fr), 2-10 boulevard de l'Europe 78300 Poissy. *Selon autorisation préfectorale et réseau participant.

CONSOMMATIONS MIXTES DE CITROËN C3 : WLTP DE 4,5 À 6 L/100 KM.



Pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo. #SeDéplacerMoinsPolluer

CJD Vannes Deux ans et puis s'en vont...

Anne-Louise Rodes et David Jouët quittent la tête du Centre des Jeunes dirigeants de **Vannes** le 30 juin prochain après deux ans de mandat. L'occasion de faire le bilan de leur présidence dans un contexte économique qui demeure tendu.

Présidents de « l'école des dirigeants » de Vannes depuis 2021, Anne-Louise Rodes et David Jouët se sont énormément impliqués dans ce réseau d'entrepreneurs. L'expert-comptable et l'assureur ont animé la section de Vannes du Centre des jeunes dirigeants avec passion et bonne humeur en défendant un projet au plus proche des préoccupations des entrepreneurs. « Apprendre, se former, expérimenter... »

Anne-Louise aime à résumer sa mission par ce triptyque tout en soulignant l'importance du partage et de l'intelligence collective dans la vie d'un entrepreneur. David, quant à lui, insiste sur la nécessité de « *placer l'économie au service de l'homme et non l'inverse. Le tout dans le respect d'autrui, la bienveillance et la solidarité* ».

La solidarité entre chefs d'entreprise

C'est ainsi que parmi leurs premières mesures, ils ont remis au centre de leur

mandat la solidarité permettant ainsi d'étudier le questionnement des chefs d'entreprise. Ainsi, un Jeune Dirigeant (JD) peut venir exposer les problématiques auxquelles il est confronté devant d'autres JD. « *La clé c'est de se livrer en toute confidentialité, explique Anne-Louise, sans jugement et devant des JD bienveillants et à l'écoute.* » Une mesure qui a fait l'unanimité des JD, sortant à peine de la crise Covid. « *Notre principale préoccupation lors de notre mandat était de créer du lien, de sortir de l'entre-nous et de provoquer des rencontres* », ajoute David Jouët.



©DR

Anne-Louise Rodes et David Jouët



« La plupart de nos membres avaient besoin d'avoir une vision du contexte économique à venir. Ils sont repartis avec plus d'assurance... »

82 membres actifs

Le CJD Vannes est une section importante au sein de ce mouvement en France, comptant 82 membres actifs. Et animer un tel réseau n'est pas chose aisée. « Nous avons une section parmi les plus importantes de France mais le nombre n'a jamais été un problème, il montre simplement que notre mouvement attire et bénéficie d'une excellente réputation », dit David.

Les deux présidents ont réussi à privilégier les petits groupes d'entraide et de discussion lors de soirées, de déjeuners ou de rencontres informelles. « Mais il est important de rappeler l'implication d'une vingtaine de JD à nos côtés durant toute la durée du mandat, ajoute Anne-Louise. David et moi n'étions que les chefs d'orchestre ».

Le management et les RH au cœur des préoccupations

La mise en musique était, semble-t-il, harmonieuse. « Au sortir du Covid, les chefs d'entreprise se posaient énormément de questions et avaient besoin d'échanger avec leurs pairs, se souvient David. Lors de notre soirée de début d'année sur les perspectives économiques, la plupart de nos membres avaient besoin d'avoir une vision du contexte économique à venir. Ils sont repartis avec plus d'assurance... » Au fil du temps, d'autres problématiques ont émergé et notamment la question du management et des Ressources humaines. « Nous avons créé une commission RH car nous avons beaucoup de demandes allant dans ce sens, dit Anne-Louise. Comment garder nos salariés, quelle formation leur proposer, comment accompagner le départ d'un collaborateur... Autant de questions que nous avons travaillé tous ensemble. »

Un engagement contagieux ?

Heureux du devoir accompli ? « C'était beaucoup d'énergie et de passion et il faut du sang neuf », confie David. Anne-Louise continue dans ce sens : « On a très bien vécu notre coprésidence et je suis aussi très contente de passer le relais. » Grâce à leurs tempéraments différents et un engagement sans faille, les deux têtes des JD ont réussi à impulser une dynamique très forte au CJD de Vannes. « C'est notre engagement et celui des membres du bureau qui a donné cette impulsion. » Un message important pour l'avenir de la section.



Le CJD se vit d'abord en section locale. La vitalité du mouvement tient à son ancrage territorial, partout en France.

Il existe ainsi environ 120 sections en France. En Bretagne les diverses sections de CJD réunissent 600 adhérents. Et l'ambition commune est l'organisation du congrès national des jeunes dirigeants, à Rennes, en 2024.

Innov'Sail

La décarbonation met les voiles

Par Djamel Bentaleb

La Cité de la Voile – Eric Tabarly de **Lorient** a réuni durant 3 jours les meilleurs chercheurs et industriels européens dans le domaine du maritime. Et notamment ceux qui travaillent sur le transport vélique. La voile pourrait-elle devenir le mode de propulsion maritime du futur ? De nombreux projets sont actuellement à l'étude ou même en cours. Innov'Sail y consacre un colloque de très haut niveau.

La 6^e édition vient de s'achever à Lorient, le cœur de la Bretagne Sailing Valley, où se trouvent de nombreuses industries de haute technologie du yachting et de la voile de compétition ainsi que des équipes de course. Innov'Sail 2023 était co-organisé par l'École Navale, la Cité de la Voile-Eric Tabarly et Bretagne Développement Innovation dans le cadre du programme Eurolarge Innovation. Tous les trois ans depuis sa création en 2008 par la Cité de la Voile-Eric Tabarly et

l'École Navale, la conférence internationale Innov'Sail sur l'innovation dans les voiliers de haute performance et la propulsion des navires assistée par la voile réunit les plus grands experts mondiaux dans le domaine de la recherche sur la voile. Plus de 150 chercheurs, industriels, marins, institutionnels... Bref toutes les têtes pensantes du maritime sont venues réfléchir à l'avenir de la propulsion vélique.

17% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 ?

S'adapter, innover, transformer... Tous les acteurs du maritime s'accordent à reconnaître qu'il est nécessaire de réinventer les modes de propulsion maritime

pour décarboner un secteur qui joue les mauvais élèves. En 2022, l'ensemble de la flotte mondiale compte plus de 100 000 bateaux, dont la moitié de navires marchands, les plus consommateurs d'énergie : entre 600 et 1 100 millions de tonnes de CO₂ par an au cours de la dernière décennie, selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). La pollution du transport maritime représente actuellement 3% des émissions de gaz à effet de serre dans le monde et devrait s'élever à 17% d'ici à 2050 si rien n'est fait. Face à ce constat, lors de la conférence mondiale pour le climat à Charm El-Cheikh de 2022, plusieurs pays ont demandé à l'Organisation maritime internationale d'être ambitieuse et de viser le « zéro carbone » d'ici à 2050.

Héole : le fabricant vannetais propose une voile solaire souple



©DR



Les organisateurs du salon Innov'Sail 2023 à la Cité de la voile

La filière bretonne mise sur le vent

D'après une étude réalisée par la Région Bretagne en 2022, 156 entreprises issues principalement des secteurs du naval, du nautisme et de la voile de compétition, localisées majoritairement dans le Morbihan, constituent une filière émergente de la propulsion vélique. 55% d'entre elles considèrent ce marché comme « prioritaire à important ». La propulsion par le vent est le mode de propulsion principal des projets de 64% des 236 entreprises ayant répondu à l'enquête. L'hydrogène, l'électrique et le GNL ne représentent que respectivement 38%, 36% et 25% des projets. Actuellement, 70% des entreprises travaillent sur des profils minces (voiles souples ou panneaux rigides), 49% sur des profils épais (ailes souples, rigides, gonflables, multi-éléments), 34% sur les kits. Rotors, formes de carènes, profils aspirés et turbines éoliennes comptent pour 16 à 20%. L'émergence de cette nouvelle filière pourrait créer plus de 200 emplois et représenter 28 M€ de chiffre d'affaires.

Réduire la vitesse : une 1^{re} piste

Près de 90% des échanges commerciaux entre les différentes parties de la planète se font via les mers et les océans... le transport maritime est donc un levier important de décarbonation. Le plus grand atout du transport maritime n'est pas la vitesse, mais réside dans la grande capacité des navires ainsi que la continuité du trafic. Ainsi, chaque année, les navires transportent plus de 8 milliards de tonnes de fret. La réduction de la vitesse des navires a été la solution proposée par la France à l'Organisation maritime internationale. Selon le ministère de la Transition écologique, un navire pétrolier qui navigue à 11 nœuds

plutôt qu'à 12 peut réduire sa consommation d'énergie de 18%. Cette réduction peut même atteindre les 30% avec une navigation à la vitesse de 10 nœuds.

Une révolution vélique ?

La voile ne serait donc pas un mode de propulsion totalement anachronique pour le transport de marchandises. Étudiants, industriels et chercheurs tentent donc de proposer des solutions de haute technologie qui remettrait la voile au goût du jour, émettrait peu de polluants et garantirait la continuité des échanges commerciaux. La Bretagne Sailing Valley pourrait être le berceau de cette révolution vélique...

Grain de Sail : la marque de chocolat bretonne mise sur le transport vélique pour ses transatlantiques.



Résidence Éclat

32 logements commercialisés

Kermarrec Promotion et le Groupe Jeulin Immobilier annoncent le lancement de leur dernière co-réalisation à Rennes : la résidence Éclat. À deux pas du parc du Thabor, au 67 boulevard de Metz, l'immeuble compte 32 appartements de standing, allant du studio au 4 pièces. La commercialisation vient de débuter. 6 appartements sont proposés à prix maîtrisé et sont réservés à des primo-accédants aux revenus intermédiaires. De plus, tous les logements proposés en accession libre sont éligibles à la Loi Pinel. Sur ce projet, le maître d'œuvre est l'agence Club Architecture. La structure de la résidence est d'inspiration cubique, en acier blanc, ce qui offre aux appartements des espaces extérieurs de différentes tailles (balcons et terrasses de 6 à 103 m² pour chaque logement).



Commercialisation d'Exalto,

7 500 m² de bureau



Kermarrec Promotion, spécialisé dans la promotion immobilière a dévoilé Exalto, un nouvel immeuble de bureaux de 7 500 m². Un bâtiment situé à l'entrée de Chantepie, à 50 m de la rocade sud-est de Rennes, au cœur de l'opération mixte Convergences (252 logements). Conçu par le cabinet d'architecture Atelier Arcau, Exalto s'élève sur huit étages, bénéficie d'une toiture végétalisée, d'un système de récupération des énergies produites et de vitrages avec affaiblissement thermique et acoustique. Le lancement d'Exalto s'inscrit dans l'engagement de Kermarrec Promotion pour le développement immobilier durable. Exalto est actuellement commercialisé par Kermarrec Entreprise. Le bâtiment peut être vendu dans son intégralité à un unique acquéreur ou divisé en 2 blocs d'environ 3 750 m² chacun.

Jo Déco Un atelier de formation en plus du showroom

À **Montauban-de-Bretagne (35)**, l'entreprise Jo Déco déploie un nouveau showroom avec un atelier de formation pour les particuliers qui veulent apprendre à rénover leur intérieur.

Jonathan Rioche a créé Jo Déco en 2010 à Montauban-de-Bretagne. Spécialisé en rénovation d'intérieurs et en ravalement de façades, il intervient chez les particuliers et professionnels, à qui il vend également dans son magasin des peintures, revêtements... La nouveauté, c'est qu'il prépare un nouvel atelier attenant à son showroom, pour proposer aux particuliers des formations aux travaux de rénovation.

Ces ateliers pratiques de formation démarreront en septembre prochain, assurés par ses propres salariés, en pose de plaques de plâtre et joints en bandes, en pose de staff, en préparation et mise en peinture de murs, en pose de revêtements muraux et de sols, et relooking de meubles.



« Ce sont de vrais professionnels parmi mon équipe, qui se sont portés volontaires pour montrer leur métier, et apprendre à des particuliers les bases de la rénovation », explique Jonathan Rioche. Les formations auront lieu le mercredi après-midi et le samedi matin.

L'entreprise est en effet spécialisée depuis 14 ans en rénovation et réalise tout l'aménagement intérieur de A à Z : démolition de second œuvre, aménagements en plaques de plâtre, menuiserie intérieure, petite électricité, pose de revêtements muraux et sols, peinture intérieure et extérieure, pose de staff et enduits décoratifs, ravalement. Sur une trentaine de personnes, l'équipe Jo Déco est composée à plus de 50 % de femmes.

« Notre objectif est de permettre aux entreprises d'accroître leur compétitivité à l'international »

Par Suzanne Bruneau

Lutte contre le trafic de drogue, chasse à la contrebande en tout genre, contrôles aux péages d'autoroute et dans les aéroports, certaines images collent à l'uniforme des douaniers. Il y a toutefois une facette moins connue de l'activité de cet ancien corps militaire, aujourd'hui rattaché au ministre délégué chargé des Comptes publics : son rôle de service aux entreprises. La Douane les accompagne et les conseille dans leurs problématiques d'import - export. En Bretagne, c'est le secteur agroalimentaire et la proximité avec le Royaume-Uni qui font les spécificités des transactions internationales. Yves Bourlieux, à la tête de la direction régionale depuis février 2023, prône l'échange avec les « *opérateurs économiques* », articulé autour de trois valeurs : proximité, écoute, conseil. Rencontre avec ce Morbihannais d'origine qui compte 270 personnes dans ses effectifs, dont 8 au pôle d'action économique.



Yves
Bourlieux
directeur régional
des douanes de Bretagne



©Studio Caritto

7J : En quoi consiste le rôle des douanes auprès des entreprises ?

Yves Bourlieux : La Douane est l'administration de la frontière et de la marchandise. Nous donnons des conseils sur l'application des réglementations douanières afin de répondre aux besoins de rapidité et de sécurité des entreprises. La pédagogie est nécessaire car les réglementations ne sont pas toujours simples à appréhender. Pour ce faire, la direction régionale compte une cellule-conseil aux entreprises (CCE) au sein du pôle d'action économique. L'objectif est de permettre aux entreprises d'accroître leur compétitivité à l'international par une meilleure appréhension des enjeux douaniers. Nous sommes très attachés à une démarche de conseil, de proximité et d'écoute.

7J : En matière d'import - export, sur quoi intervenez-vous ?

YB : Nous intervenons en matière de paiement des droits et taxes, d'application de régimes douaniers, sur des notions d'origine de produits ou à propos de marchandises dont l'importation peut être limitée ou prohibée... La notion d'origine peut avoir une incidence sur l'application des tarifs douaniers attachée à un produit. Ainsi, selon que le pays producteur d'une marchandise bénéficie ou non d'un régime préférentiel, les taxes d'importation seront plus ou moins élevées. De même, sous certaines conditions, un exportateur breton pourra faire bénéficier ses clients de droits de douane réduits ou nuls, en fonction des accords de libre-échange. La connaissance des régimes douaniers particuliers est à ce titre essentielle. Par exemple, le colin d'Alaska est frappé de plus de 10 % de droits de douane à l'importation. Avec un régime de destination particulière, l'entreprise pourra l'importer en franchise de droit de douane dès lors qu'il est intégré à une préparation faite localement, tels que des plats préparés. C'est important d'expliquer ce à quoi les entreprises peuvent prétendre car certaines s'acquittent parfois de paiements dont elles pourraient être exonérées partiellement ou totalement.

En 2022,
 les échanges extérieurs de la Bretagne
représentaient 2,2 %
 des exportations françaises et 2,1% des importations.
Le secteur agri/agro représente
 42,7% des exportations bretonnes.

Les procédures douanières peuvent également être simplifiées et adaptées au besoin des entreprises : présentation des marchandises dans les locaux de l'entreprise afin d'éviter les pertes de temps en frontière, dédouanement centralisé avec un seul interlocuteur douanier...

7J : Quelles sont les particularités bretonnes dans votre périmètre d'action ?

YB : En 2022, les échanges extérieurs de la Bretagne représentaient 2,2 % des exportations françaises et 2,1% des importations. Les secteurs de l'agriculture et des industries agro-alimentaires sont particulièrement dynamiques. Ils représentent 42,7% du total des exportations bretonnes. Ainsi, une partie non négligeable des échanges internationaux de la Bretagne porte sur des produits soumis à des réglementations sanitaires ou phytosanitaires. Dans ce contexte, le régime douanier de la destination particulière évoqué précédemment est déterminant pour certains secteurs de l'industrie agro-alimentaire bretonne. Le commerce avec le Royaume-Uni occupe également une place importante. Plus de 1 000 entreprises bretonnes exportent ainsi vers le Royaume-Uni, premier débouché à l'exportation hors Union européenne.

7J : Peut-on dire que la douane participe au développement de l'attractivité du territoire ? Si oui, en quoi ?

YB : Nos services sont des outils de facilitation et de dynamisation du tissu économique local et régional. La prise en compte des questions de réglementations douanières est essentielle dans tout projet de développement à l'international. La douane n'est donc pas une fonction mineure dans une opération de commerce international. Nous organisons des rencontres Douane - entreprises et sommes dans une démarche d'association avec la Team France Export, Business France, BPI France et Bretagne Commerce

international sans oublier les conseillers du commerce extérieur bretons. Nous organisons également des « *cafés douane* », des Matinales de l'export ou des webinaires sur des thématiques douanières.

7J : Pouvez-vous expliquer ce qu'est le statut d'opérateur économique agréé (OEA) ?

YB : Obtenir le statut d'OEA, c'est, au terme d'une démarche commune douane-entreprise, recevoir un label de confiance douanier européen, reconnu sur la scène internationale. En Bretagne, 87 entreprises bénéficient de ce label. L'agrément prévoit un volet sûreté et un volet de facilité douanière. L'aspect sûreté est une des conséquences des événements de septembre 2001. L'entreprise s'engage à sécuriser ses locaux et ses flux suite à un audit. Sur la partie dédouanement, les entreprises s'engagent sur des processus liés à leurs opérations d'import-export. En contrepartie, sous réserve de répondre aux critères requis, elles peuvent bénéficier de facilités en matière de procédures douanières ou de niveau de vérifications en bénéficiant de l'application d'un plafond de contrôle ou de la possibilité d'un dédouanement en un lieu désigné. La qualité d'OEA est un outil pour créer de la confiance et travailler en concertation avec les milieux économiques.

« C'est important d'expliquer
**ce à quoi les entreprises peuvent
 prétendre car certaines
 s'acquittent parfois de paiements
 dont elles pourraient être
 exonérées partiellement ou
 totalement. »**

La Bretagne compte 87 opérateurs économiques agrés.

D'ailleurs, suite à ma nomination, mon premier déplacement a consisté à remettre un certificat d'OEA à trois entreprises du Pays de Saint-Malo : deux acteurs du secteur agroalimentaire et une société de biotechnologies.

7J : Quel accompagnement des entreprises proposez-vous dans le marquage Made in France ?

YB : Déterminer l'origine d'un produit n'est pas toujours évident, hormis le cas où il est fabriqué dans un seul pays. Or, beaucoup d'articles sont transformés ou fabriqués à partir d'éléments de multiples origines. Le marquage porté sur les produits et leurs emballages doit respecter les règles de détermination de l'origine fixées par le code des douanes de l'Union et ne doit pas induire le consommateur en erreur. Ces règles européennes peuvent paraître complexes, d'autant que les critères varient pour chaque type de marchandise. Il faut donc réaliser un diagnostic au cas par cas.

7J : Dès lors qu'un consommateur voit un label Made in France sur un produit, ce label a été validé par la Douane ?

YB : Pas nécessairement. La douane propose une procédure permettant de savoir si un marquage « *Made in France* » est possible : l'Information sur le Made in France (IMF). Cette procédure peut être utilisée pour les produits commercialisés en France ou bien exportés mais toutes les entreprises qui affichent un logo « *Made in France* » n'ont pas fait la démarche.

7J : Sur le volet économique de votre activité, comment envisagez-vous l'aspect répressif ?

YB : Nous savons faire la différence entre une erreur et une fraude. Nous admettons l'erreur et prôtons l'échange. Les entreprises sont de manière générale sincères et je saisis mal l'intérêt à frauder. En revanche, il est essentiel de respecter la réglementation douanière

« Plus de 1 000
entreprises bretonnes exportent
vers le Royaume-Uni,
premier débouché à l'exportation
hors Union européenne. »



communautaire. J'invite à ce titre les entreprises à nous contacter et ne pas attendre d'être en difficulté.

7J : Les douaniers sont, au même titre que toutes les autres professions, concernés par les mutations numériques.

YB : Le développement exponentiel du e-commerce a conduit à des adaptations de nos interventions. La dématérialisation des déclarations de douane s'imposera également de plus en plus. Nous sommes confrontés à une massification toujours plus grande des données issues du commerce international, témoins de la mondialisation des échanges. Ces réalités induisent forcément une évolution de nos métiers.



BONUS

Une passion ? « La Thaïlande, pays que j'ai découvert grâce à de la famille qui vivait là-bas. Quand vous abordez la Thaïlande, vous découvrez un pays très attachant. Je suis profondément touché par la spiritualité qui se dégage de ses temples et par la gentillesse des Thaïlandais. »

Un lieu ? « Dans le Finistère Nord, j'aime particulièrement deux endroits : le port de Moguériec et la plage des Amiets à Cléder, les couleurs de l'eau et du sable ressemblent à celle des plages thaïlandaises. »

Un livre ? « Dans les forêts de Sibérie de Sylvain Tesson. Pour partir six mois sur les rives du lac Baïkal en hiver, il faut avoir beaucoup de ressources en soi. »

Une musique ? « Le Requiem de Puccini »

Un plat ? « La street food thaïlandaise ! »



M^e Coralie-Alexandra
Cornuault

Français à l'étranger : quelles lois s'appliquent ?

Par Maître Coralie-Alexandra Cornuault, membre de la Chambre des notaires d'Ille-et-Vilaine

Jamais nous n'avons eu autant de liens avec l'étranger que ce soit pour le travail, pour la famille, ou pour un projet de vie. La dimension internationale est au cœur de nombreux foyers. On estime le nombre de Français vivant à l'étranger à plus de 2,5 millions. Pourtant, l'expatriation peut avoir un impact sur le plan patrimonial, matrimonial et successoral. Vous pouvez en effet vous retrouver dans une situation où les lois de plusieurs États trouveraient à s'appliquer. Éclairage avec Maître Coralie-Alexandra Cornuault, membre de la Chambre des notaires d'Ille-et-Vilaine.

Des spécificités du droit de la famille en fonction du pays

Dans le monde, le droit de la famille présente de nombreuses spécificités selon le pays où vous vivez. En Europe, il existe une base commune à de nombreux pays, mais chacun a ses particularités en matière de mariage, de succession, ou encore de protection des personnes vulnérables... Par exemple, en France, le régime matrimonial légal, c'est-à-dire celui qu'on adopte lorsque l'on n'établit pas de contrat de mariage, est la communauté réduite aux acquêts. Au Maroc ou en Algérie, c'est le régime de la séparation de biens qui s'applique, tandis qu'en Allemagne, c'est la participation aux acquêts...

Le droit international privé est régi par des conventions internationales, des traités entre plusieurs états, lesquels n'offrent pas des solutions d'uniformisation du droit mais permettent de déterminer quelle loi nationale va s'appliquer.

L'Union Européenne a promulgué plusieurs règlements : par exemple, deux règlements, sur les régimes matrimoniaux et les Pacs, s'appliquent dans 18 pays depuis 2019. Cela permet à un couple franco-espagnol établi en Belgique de choisir la loi applicable à son régime matrimonial et d'opter soit pour la loi française, espagnole ou belge. Certains textes européens ont une portée

encore plus large, comme le règlement Succession qui prévoit qu'une succession est réglée par une seule loi, qu'il est possible de choisir ; ce texte s'applique dans de très nombreux pays.

La situation matrimoniale des expatriés

Si vous êtes un couple expatrié, c'est-à-dire un couple mixte ou un couple français souhaitant vous marier à l'étranger, vous pouvez choisir librement la loi et votre régime matrimonial en établissant un contrat de mariage devant notaire. À défaut de contrat de mariage, les règles du droit international privé prévoient que le régime matrimonial des époux dépend en principe de l'État de leur première résidence habituelle après le mariage.

Par ailleurs, le partenariat civil tel que le pacte civil de solidarité (pacs) est également reconnu dans de nombreux pays européens. Il vous permet de choisir, avant ou pendant votre partenariat, la loi applicable aux effets patrimoniaux de votre partenariat. Vous pouvez donc opter pour le régime de pacs de l'État de votre résidence habituelle, celui de votre nationalité ou celle de votre partenaire, ou encore celui du lieu où le partenariat est conclu.

Si vous êtes expatrié français, vous pouvez alors choisir le pacte civil de solidarité français.

Les chiffres clés

11% des français ont au moins un parent d'origine étrangère
 1 mariage sur 7 est mixte
 40 000 jeunes font des études à l'étranger
 Plus de 2,5 millions de français sont expatriés
 En 10 ans, le nombre d'expatriés français a augmenté de 30%
 1 retraité de droit français sur 10 vit à l'étranger
 Source : Congrès des notaires 2019

L'impact fiscal d'une expatriation

Les règles fiscales applicables à un expatrié dépendent du lieu de son domicile fiscal.

Pour éviter une double domiciliation, la France a conclu des conventions bilatérales avec divers États. La mise en œuvre de ces conventions est subordonnée à la preuve que vos revenus sont imposables en tant que résident dans un autre État.

Ces conventions prévoient plusieurs critères successifs permettant de déterminer la domiciliation tels que le lieu d'habitation où vous résidez avec votre famille de manière durable, le centre de vos intérêts vitaux (là où vous avez vos liens personnels et économiques), la durée de votre séjour, votre nationalité.

Le saviez-vous ?

En matière d'avis d'impôt sur le revenu, si votre domicile est situé hors de France, vous êtes en principe uniquement imposable sur vos revenus de source française quelque soit votre nationalité. En revanche, si ce domicile fiscal est en France, l'ensemble de vos revenus est imposable, quelle que soit leur source et quelque soit votre nationalité.

En ce qui concerne la transmission des biens à titre gratuit dans le cadre d'une succession ou d'une donation, deux possibilités se présentent. La première est l'existence d'une convention conclue entre la France et le pays étranger où vous vivez vous permettant d'éviter les doubles impositions. Les donataires/héritiers/légataires sont ou ont été domiciliés en France pendant au moins 6 ans lors des 10 dernières années. Tous les biens sont imposés en France.

Pour éviter une double imposition, le Code général des impôts prévoit que « *Le montant des droits de mutation à titre gratuit acquitté, le cas échéant, hors de France est imputable sur l'impôt exigible en France* ».

C'est également le cas pour le paiement de l'impôt sur la fortune immobilière : en l'absence de conventions fiscales internationales, le montant des impôts acquitté hors de France est imputable sur l'impôt exigible en France, pour les biens situés hors de France.

Le conseil de Maître Cornuault

Une fois expatrié, il est toujours possible de contacter un notaire qui peut recevoir une procuration authentique (faite devant notaire) avec comparution à distance. Cela peut faciliter la signature des documents des expatriés, (notamment les donations pour lesquelles une procuration authentique est indispensable).

Anticiper les conséquences de l'expatriation

Avant tout projet d'expatriation, consultez votre notaire qui vous aidera à anticiper au mieux les conséquences de ce choix de vie. Il pourra faire un bilan de votre situation personnelle, professionnelle et patrimoniale, pour éviter au maximum les déconvenues. Il vérifiera notamment l'existence de convention internationale bilatérale entre la France et votre nouveau pays de résidence.

A noter

Les notaires de France ont mis en ligne sur leur site un guide juridique des Français de l'étranger pour vous accompagner dans vos démarches qui peuvent parfois s'avérer complexes. Il est découpé en quatre thématiques :

- le couple et la famille ;
- la fiscalité ;
- les formalités ;
- les donations et les successions.



Publiez vos annonces juridiques et légales dans

7JOURS

ou sur 7jours.fr

PETITES AFFICHES DE BRETAGNE

Constitution de société, transfert de siège,
changement de dirigeant, dissolution, cession de fonds, cession
de droit au bail, modification de capital social, etc.

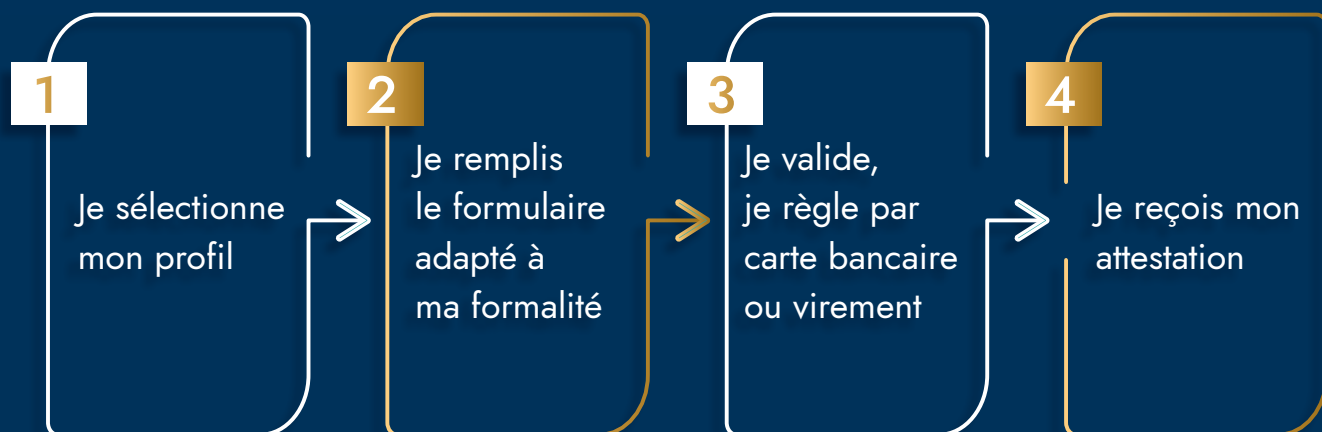
7Jours vous accompagne dans la rédaction de toutes vos annonces légales

Un service 100% en ligne
Une plateforme assurant la conformité des annonces légales
Saisie libre ou via des formulaires aux champs prédéfinis
Affichage de l'annonce en temps réel
Attestation de parution immédiate et gratuite
Plusieurs options de publication

Pour toute question, un service client se tient à votre disposition,
en proximité, depuis le siège de 7Jours à Rennes :

- Par téléphone au **02 99 79 39 09** du lundi au vendredi, de 9h à 17h
- Par email à annoncelegale@7jours.fr

Vous publiez régulièrement des annonces légales,
contactez-nous à annoncelegale@7jours.fr pour découvrir nos solutions
sur-mesures dédiées aux professionnels du chiffre et du droit.



Rendez-vous sur 7jours.fr



Drone soccer

Une société rennaise aux manettes

Par Suzanne Bruneau

La France est le premier pays hors Asie à développer le drone soccer. Dans ce sport à la frontière entre le e-sport et la robotique, des joueurs pilotent des drones entourés d'une sphère protectrice. Aux commandes de son expansion dans l'Hexagone et en Europe, Pascal Roignau et son agence événementielle rennaise, Faireplay.

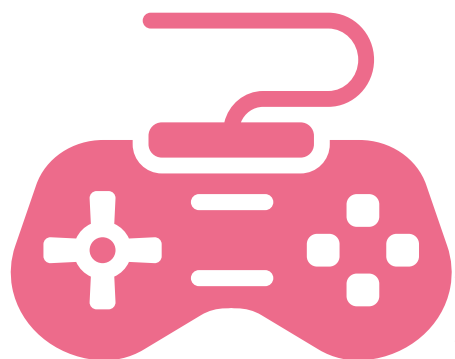
Pascal Roignau le compare au Quidditch de Harry Potter, « *sauf qu'on ne joue pas avec un balai, mais avec un drone ball à mettre dans un cerceau.* »

Deux sets gagnants

Les règles du jeu sont assez simples. Deux équipes de 3 ou 5 joueurs s'affrontent au cours de sets de 3 minutes, rapport à la durée des batteries des drones. L'objectif est de faire entrer le ballon dans des cerceaux pour marquer un but. Le match se remporte en deux sets gagnants. Ce e-sport se pratique sur un terrain de 30 m² pour la classe 20 et 60 m² pour la classe 40. La discipline est née il y a 6 ans en Corée du Sud où l'engouement n'a cessé de croître. Après un séjour au pays du matin calme, Pascal Roignau, ancien directeur du festival Coquecigrues, ramène l'idée dans ses valises en 2019. « *C'est le sport de demain qui commence aujourd'hui. Les jeunes l'adorent. Il y a les joies du gaming, couplées au jeu en équipes sur un terrain.* »

200 000 euros de CA

Avec son agence événementielle Faireplay, Pascal Roignau s'occupe du développement commercial et événementiel du drone soccer. « *Nous pouvons équiper des collectivités, des centres de vacances ou encore des campings haut de gamme avec des kits de drones balls. Nous sommes en discussion avec Lorient agglomération par exemple. Cet été, nous serons présents à Rennes, en tournée de quartier ou au Blizz, et nous ferons également une tournée des plages dans le Grand Ouest.* »



La délégation française aux premiers championnats du Monde qui avaient lieu en Corée du Sud en mai 2023.



Côté chiffre d'affaires, Pascal Roignau se montre satisfait : « Nous trouvons notre équilibre. Nous enregistrons 200 000 euros de CA, le double de l'an dernier. Nous visons 350 000 euros pour cette année. »

Pour la rentrée de septembre, le gérant de Faireplay est en cours de négociation avec une galerie marchande qui a des espaces vacants pour y installer un concept store autour du drone soccer.

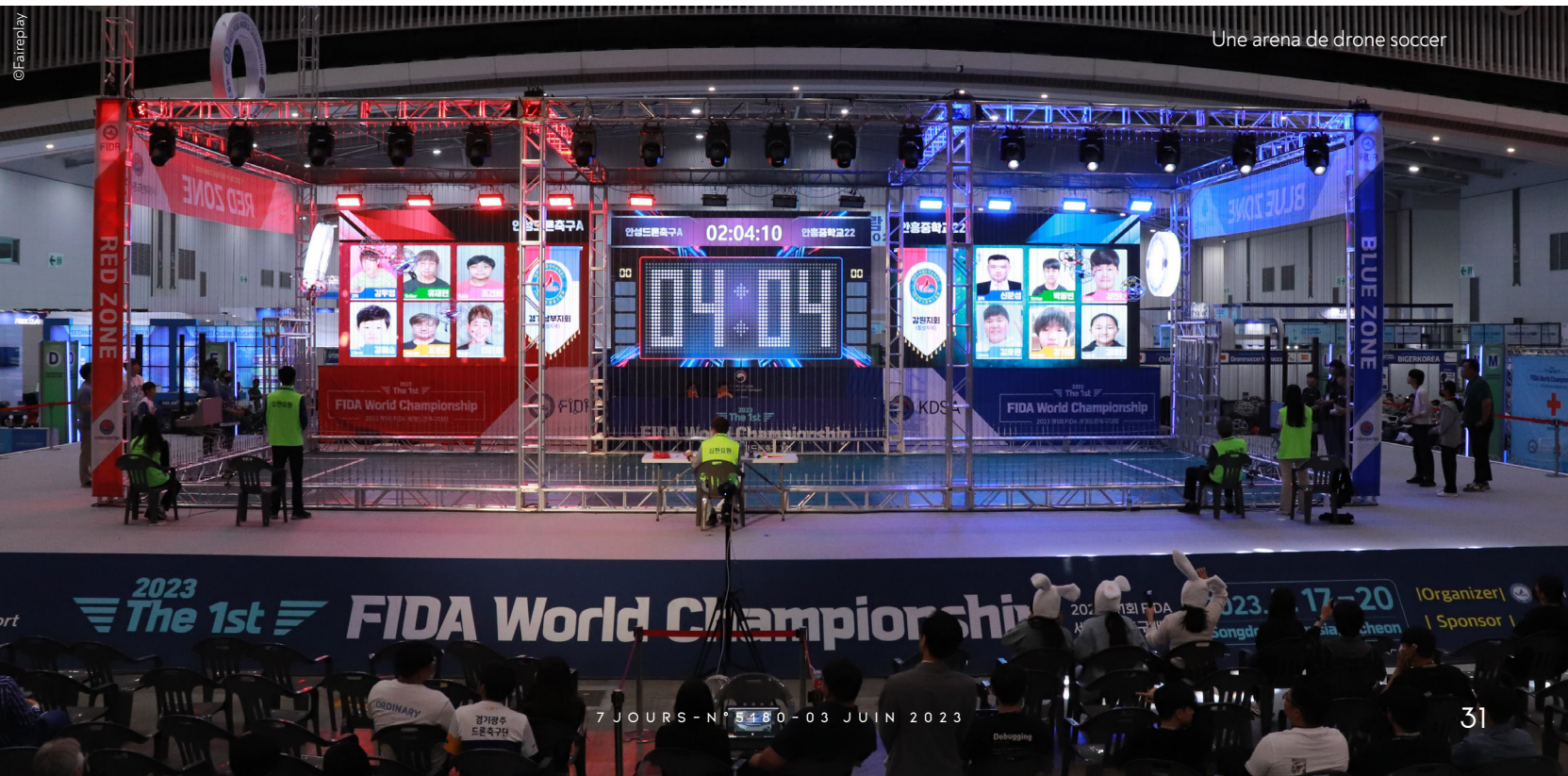
Cherche sponsors pour Coupe du Monde

Le volet sportif est quant à lui pris en charge par l'association Drone Soccer France. Le grand rendez-vous des amateurs de ce e-sport aura lieu en 2025, en Corée du Sud où se déroulera la première Coupe du Monde de drone soccer. « Les Coréens sont en train

de construire un stade. La délégation française a deux ans pour se préparer. Nous visons le podium ! » Récemment rentrée des premiers championnats internationaux qui avaient lieu en périphérie de Séoul, l'équipe de France s'est classée 4^e sur 13.

L'association recherche des sponsors pour l'accompagner dans ses futurs objectifs. Un partenariat sur trois ans a déjà été signé avec APF France handicap. « Le drone soccer est accessible et favorise l'inclusion des personnes en situation de handicap. »

Une arena de drone soccer



Galerie L'antre Temps

« Petits pays... sages »

infiniment petit, infiniment grand

Par Gwénaëlle de Carné

« Petits pays... sages ». Constance Villeroy a choisi un titre à double lecture pour l'exposition présentée jusqu'au 7 juillet dans son atelier-galerie L'Antre Temps (Rennes) : des petits formats sur le thème du paysage avec une référence au « petit pays » de Han Psi. Et une pléiade d'artistes sensibles à la poésie des éléments.

De son vrai nom Michel Colin, (1933-2015) **Han Psi**, typographe de métier, avait choisi pour nom d'artiste l'anagramme de Psihan, le hameau de ses grands-parents dans la forêt de Brocéliande. Ce pseudonyme à consonance orientale s'accorde à l'esprit et à la technique de ses paysages en noir et blanc exécutés à l'encre sur papier en format cartes postales. « Dans l'étendue aléatoire des taches et des jets d'encre, Han Psi sélectionne, cadre et isole un fragment » qui devient paysage : un estran raviné, des steppes balayées par le vent, une montagne dans la brume... Des paysages hors du temps. « S'il a été inspiré par l'Orient confiait le poète Yves Prié, éditeur d'un livre consacré à l'artiste aux éditions Folle Avoine, c'est aussi parce qu'il portait en lui cette idée du signe, du dessin, cette idée de créer une image donnant à rêver ou à penser. »

Artiste verrier lorrain, adepte des randonnées, carnet et boîte d'aquarelle en poche,



Han Psi, paysage

Antonio Cos s'inspire de la nature pour ses « Paysages imaginaires ». « Moment idéal, vue imprenable sur l'immensité, je m'arrête et retranscris au mieux la nature qui m'entourne ». De retour à l'atelier, il suggère de grandes étendues de ciel, de terre et d'eau en façonnant

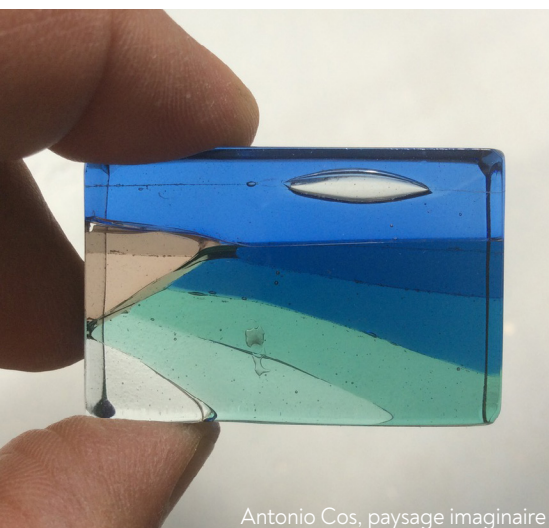
et en superposant des plaques de verres colorés, assemblées à la manière d'une marqueterie et fusionnées à plus de 700 degrés : nuances de bleu, de turquoise, de vert et de sable pour des paysages marins ou champêtres tout en transparences et à portée de la main...



© Maëlle de Coux

De son métier d'architecte exercé pendant onze ans, **Florence David** a gardé l'amour du dessin et des constructions. « *J'aime mettre en abyme les éléments de notre quotidien liés à l'architecture, en tirer des formes géométriques et en faire une œuvre. Chacun de ses bas-reliefs en bois peint et papier coloré naît d'un dessin à la main.* » Ils acquièrent volume et profondeur par la magie des jeux de perspective, des tons contrastés de pierre et de ciel : arcades, fenêtres, escaliers tout droit sortis des tableaux de Giorgio de Chirico.

Les cyanotypes de **Maëlle de Coux** offrent au regard une sublime palette de bleus. Cette technique de photographie ancienne permet de peindre directement au soleil avec la solution photosensible. Sur le papier de riz, un papier qui aime l'encre, c'est le soleil qui fait l'image. « *La mer à perte de vue de jour comme de nuit ravive en moi des souvenirs de navigation. Je cherche à retrouver les émotions du voyage en mer, les nuits, les lueurs.* » Cieux infinis traversés de nuages, assombris parfois par l'annonce d'un grain, mer d'huile, succession de vagues ruisselantes d'écume, trouées de lumière... Maëlle est fascinée par ces bleus liquides et aériens ou profonds comme les abysses !



Antonio Cos, paysage imaginaire

Inspirée par l'univers des films du studio Ghibli, un studio d'animation japonais, **Leila Thieurmel** recrée ce monde étrange en version portable : « *Je rêve de voyager dans ces paysages de forêts, de pouvoir devenir minuscule au milieu des champignons et des mousses* ». Une incursion dans les contrées de l'imaginaire, au pays des Lilliputiens où les champignons deviennent des arbres, les écorces et les mousses, des reliefs escarpés.

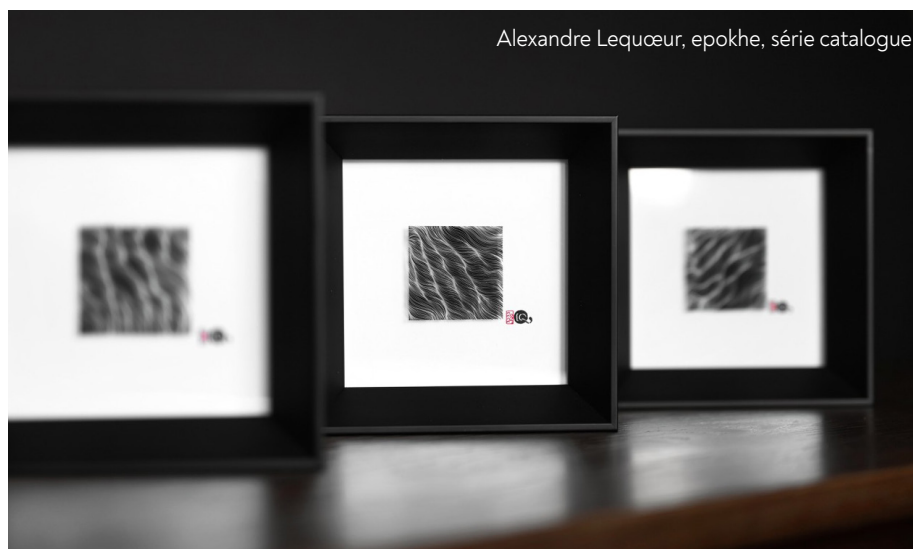


Florence David, architectures en bas-reliefs

Les travaux à l'encre de Chine d'**Alexandre Lequœur** ont été primés au Salon des Beaux-Arts en 2022. Passionné par le travail de la ligne, cet artiste rennais marie l'encre et le papier, la peinture et le verre afin de donner aux contrastes une résonance musicale. Dans la série réalisée durant 40 jours avant le solstice d'hiver, il fait dialoguer ombre et lumière dans de subtiles mises en scène. En répétant chaque jour le même geste, il a fait naître des formes mouvantes, onduyantes. Elles évoquent les tresses

et les entrelacs des cordages, les sillons du sable sous l'eau.

Comme Han Psi, **Constance Villeroy** « *repère, sélectionne, découpe et recadre des fragments de zinc patinés par le temps et les éléments* ». Elle les rehausse de pastel. Plages ou grèves à perte de vue, mer ou campagne, proches ou lointains horizons, paysages évanescents, effets de brume ou de nuages selon les caprices du ciel... Cette série poétique et délicate, à la Turner, s'intitule « *ciels d'orages* ».



Alexandre Lequœur, epokhe, série catalogue

Galerie L'Antre Temps, 45 rue de la Parcheminerie à Rennes.
Tél. 06 12 54 20 48. Ouvert mardi et mercredi : 11h/17h, jeudi : 12h/18h,
vendredi 12h/18h30, samedi 15h/18h30. Du 10 mai au 7 juillet.

7 JOURS

PETITES AFFICHES DE BRETAGNE



VOTRE JOURNAL
PAPIER ET
SUR SUPPORTS
NUMÉRIQUES

58€ TTC
PAR AN



4 BONNES RAISONS DE VOUS ABONNER !

En plus d'être au fait de l'actualité économique de votre territoire, vous avez accès aux annonces légales, appels d'offres et ventes aux enchères.

La newsletter réservée aux abonnés vous offre la lecture du magazine en format digital, en avant-première

Vous recevez le magazine 7 Jours, dans votre boîte aux lettres, chaque semaine.

Vous bénéficiez d'un accès libre au site 7Jours.fr, offrant l'intégralité de nos contenus web.

BULLETIN D'ABONNEMENT 2023

S'abonner pour 1 an et +, payer en ligne sur www.7jours.fr
Ou envoyer ce bulletin complété et accompagné de votre règlement à :
7 jours - 1 rue de la Chalotais - BP 80338 - 35103 RENNES Cedex

6 MOIS = 37 €

1 AN = 58 €

2 ANS = 110 €

NOM, PRÉNOM _____

SOCIÉTÉ _____

PROFESSION _____

ADRESSE _____

TÉL. _____

MAIL _____

MOT DE PASSE _____

ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

En application de la loi n° 55/4 du 4 janvier 1955 concernant les annonces judiciaires et légales, « 7 JOURS » a été désigné pour la diffusion de ces insertions pour tout le département d'Ille-et-Vilaine pour l'année 2023 par arrêté préfectoral en date du 14 décembre 2022 prescrite par le Code civil, le Code de procédure pénale, le Code de commerce et par les lois spéciales pour la publicité et la validité des actes, des procédures ou des contrats. En application de l'arrêté du 27 décembre 2022, modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, du ministère de la culture et de la communication, les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère. Le tarif d'un caractère est de 0,183 euro (HT) pour l'année 2023 en Ille-et-Vilaine. À compter du 1^{er} janvier 2023, selon l'arrêté du 27 décembre 2022, modifiant l'arrêté du 19 décembre 2021 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, tous les « avis de constitution » de sociétés seront soumis au forfait selon leur forme juridique, ainsi que les dissolutions avec liquidation des sociétés civiles et commerciales, les clôtures de liquidation des sociétés civiles et commerciales, les jugements d'ouverture et de clôture des procédures collectives. Le tarif des annonces légales relatives au changement de nom patronymique pour motif légitime tel que régi par l'article 61 du code civil est fixé à 56 euros HT. Les tarifs sont réduits de 50 % pour les annonces faites par les personnes dans le cadre du transfert universel du patrimoine professionnel de l'entrepreneur individuel prévues par les articles L. 526-27 et D. 526-30 du code de commerce. Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

SELARL PERRIGAULT-LEVESQUE
Société d'Avocats
11 rue de la Quintaine
35000 RENNES

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au Tribunal Judiciaire de RENNES
A la Cité Judiciaire, 7 rue Pierre Abélard

LE JEUDI 6 JUILLET 2023 A 11 HEURES

COMMUNE DE MELESSE (35)

Lieu-dit Les Milleries

UNE MAISON D'HABITATION

Une maison d'habitation d'une superficie de 262 m² constituée d'un rez de chaussée de 140 m², d'un premier étage de 88 m² et d'un second étage de 34 m², comprenant :

«Rez de chaussée : une buanderie, un bureau, un salon, un séjour/cuisine.
«A l'étage : une mezzanine faisant office de chambre avec salle de bains, un grenier, trois chambres.

«Au deuxième étage : une chambre parentale avec salle de bains.

Le bien comporte également un garage et une ancienne porcherie.

L'ensemble immobilier est édifié sur un terrain cadastré sections E n°138 pour 1a 55ca, E n°139 pour 11a 95ca, E n°2203 pour 12a 91ca, E n°140 pour 2a 39ca, soit une contenance totale de 28a 80ca.

Le bien est actuellement occupé.

MISE A PRIX : 130.000 €
(CENT TRENTE MILLE EUROS)
OUTRE LES CHARGES

Enchères par Ministère d'Avocats inscrits au Barreau de RENNES

**VISITE PRÉVUE LE MERCREDI 21 JUIN 2023 DE 14H30
A 15H30 SUR PLACE ET SANS RENDEZ-VOUS**

Le cahier des charges peut être consulté :

1) au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de RENNES,
2) à la SELARL PERRIGAULT-LEVESQUE, 11 rue de la Quintaine à RENNES
(Tél. 02.99.84.54.00).

L237J05158

SELARL PERRIGAULT-LEVESQUE
Société d'Avocats
11 rue de la Quintaine
35000 RENNES

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au Tribunal Judiciaire de RENNES
A la Cité Judiciaire, 7 rue Pierre Abélard

LE JEUDI 6 JUILLET 2023 A 11 HEURES

COMMUNE DE SAINT-ARMEL (35)

Rue Bernard Palissy

DEUX BÂTIMENTS À USAGE INDUSTRIEL

Deux bâtiments à usage industriel d'une superficie de l'ordre de 200 m², édifiés sur un terrain clôturé et fermé par un portail électrique :

I/ Un bâtiment sur rue comprenant :

«Trois bureaux dont un bureau d'accueil, des toilettes (2), un dégagement vers l'entrepôt, une douche.

«A l'étage : une entrée, une salle de réunion avec cuisine aménagée au fond de la salle, des toilettes, une salle d'eau, un bureau.

II/ Un bâtiment au fond comprenant :

«Un bureau d'accueil, un coin cuisine, des toilettes, une douche, ainsi qu'un entrepôt avec mezzanine accessible par une échelle.

L'ensemble immobilier est édifié sur un terrain cadastré section AB n° 51 pour 7a 37ca et section AB n° 15 pour 15a 7ca soit une contenance totale de 22a 44ca.

Les biens sont actuellement occupés.

MISE A PRIX : 95.000 €
(QUATRE-VINGT-QUINZE MILLE EUROS)
OUTRE LES CHARGES

Enchères par Ministère d'Avocats inscrits au Barreau de RENNES

**VISITE PRÉVUE LE LUNDI 12 JUIN 2023 DE 14H30
A 16H00 SUR PLACE ET SANS RENDEZ-VOUS**

Le cahier des charges peut être consulté :

1) au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de RENNES,
2) à la SELARL PERRIGAULT-LEVESQUE, 11 rue de la Quintaine à RENNES
(Tél. 02.99.84.54.00).

L237J05157

ABONNEZ-VOUS !



www.7jours.fr

VOS ANNONCES LÉGALES
DANS TOUTE LA FRANCE

7j/7j & 24H/24H
www.7jours.fr

POUR RETROUVER CHAQUE SEMAINE
L'ACTUALITÉ DE VOTRE RÉGION

TRIBUNAL DE COMMERCE

CITÉ JUDICIAIRE

7, rue Pierre Abélard - CS 43124 - 35031 RENNES Cedex
Parking Arsenal - Bus : lignes 5, 6 et 9 - Métro Charles de Gaulle et République

GREFFE : extrait K bis, bilans, nantissements, judiciaire, faillites
Tél. 02 99 65 38 88

RCS - CFE : registre du commerce - formalités RCS
Tél. 02 99 65 38 88 option 1

Ouvert du mardi au vendredi : 8 h 30 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00
Le lundi 10 h 00 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00

KYC infogreffe

La connaissance client authentique

Un outil de surveillance dédié à la connaissance du client basé sur les documents officiels et certifiés par les greffiers des tribunaux de commerce.



Lutte anti-blanchiment et contre le financement du terrorisme



Fraude et compliance



Gestion du risque client

KYC.INFOGREFFE.FR

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

REDRESSEMENTS JUDICIAIRES

(Jugement du 15 mai 2023)

SAS CBW HOLDING, 2 Rue de Rohan, 35000 Rennes, RCS RENNES 805 266 038. Holding. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 mars 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13501541936902-2023J00216

SAS CVT LOGISTIQUE, 4 Rue des Entrepreneurs, Zone Artisanale Gev'Activ, 35850 Gévezé, RCS RENNES 844 291 302. Transports. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 novembre 2021 désignant mandataire judiciaire SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13501541936905-2023J00214

SAS EDEN COSMETIQUE, 10 Rue du Morbihan, 35700 Rennes, RCS RENNES 882 957 368, RM 882 957 368. Salons de coiffure. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 novembre 2021 désignant mandataire judiciaire Me Margottin Eric 29 Rue de Lorient - Immeuble Le Papyrus CS 74036 35040 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13501541936908-2023J00213

SARL CCB35, 1 Square Alexis le Strat, 35200 Rennes, RCS RENNES 884 291 063. Maçonnerie ravalement peinture. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 novembre 2021 désignant mandataire judiciaire SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13501541936911-2023J00215

SARL MANIETTE, 2 Rue Claude Chappe, Immeuble Rennes Cesson-Champs BI, 35510 Cesson-Sévigné, RCS RENNES 882 611 106. L'acquisition, la création, l'exploitation de tout fonds de commerce ayant une activité de nettoyage. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 novembre 2021 désignant mandataire judiciaire SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13501541936914-2023J00217

ANCHAOUI Moustapha, 2 Rue de Coglès, 35460 Val-Couesnon, RCS RENNES 848 304 739. Vente De Voitures De Collection. Prononce l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire pourant sur l'ensemble des patrimoines sous le numéro 2023J00219, date de cessation des paiements le 31/05/2022, désigne Me Eric MARGOTTIN 29 rue de Lorient Immeuble Le Papyrus CS 74036 35040 RENNES CEDEX, et ouvre une période d'observation expirant le 15/11/2023. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la publication au BODACC. 13501542019496-2023J00219

(Jugement du 24 mai 2023)

SAS IMMERSIVE THERAPY, 21 la Sapinière, 35340 la Bouëxière, RCS RENNES 833 567 266. Programmation et conseils informatiques. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 24 novembre 2021 désignant mandataire judiciaire SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Isabelle Goic 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13501541847003-2023J00211

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF AUTORISANT LA REPRISE DES POURSUITES INDIVIDUELLES

(Jugement du 15 mai 2023)

SARL EMERAUDE HABITAT, 11 Rue de la Frebarrière, 35510 Cesson-Sévigné, RCS RENNES 877 489 948, RM 877 489 948. Travaux d'isolation. 13501542019498-2021J00074

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 15 mai 2023)

SAS OUEST ENERGIES, 61 Rue de Vannes, 35600 Redon, RCS RENNES 849 532 783, RM 849 532 783. Electricité, plomberie, chauffage. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 novembre 2021, désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13501541764759-2023J00208

(Jugement du 24 mai 2023)

SA SOCIETE BAIN DISTRIBUTION, les Branchettes, 35370 Argentré-Du-Plessis, RCS RENNES 301 277 034. Locations biens immobiliers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 25 avril 2023, désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13501541846997-2023J00212

SARL RAVALEMENTS COURTET, 16 le Chêne Mort, 35660 Langon, RCS RENNES 849 699 525, RM 849 699 525. Ravalement. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 24 novembre 2021, désignant liquidateur Me Margottin Eric 29 Rue de Lorient - Immeuble Le Papyrus CS 74036 35040 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13501541847006-2023J00210

SARLU SAINT SAUVEUR, 6 Rue Saint-Sauveur, 35000 Rennes, RCS RENNES 789 722 196, RM 789 722 196. Restauration. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2022, désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13501541847000-2023J00209

CONVERSION REDRESSEMENTS JUDICIAIRES EN LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 24 mai 2023)

SARL NABAB RENNES, 16 Rue du Pré Botté, 35000 Rennes, RCS RENNES 532 699 840. Restauration rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Me Margottin Eric 29 Rue de Lorient - Immeuble Le Papyrus CS 74036 35040 Rennes. 13501541936899-2023J00127

SAS MGD, 12 Avenue Janvier, 35000 Rennes, RCS RENNES 438 433 872. Formation continue d'adultes. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes, et mettant fin à la mission de l'administrateur Ajassociés, prise en la personne de Maître Maxime Lebreton 27 crs Raphael Binet Le Chephren - BP 80927 35009 RENNES CEDEX. 13501542019484-2022J00165

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 15 mai 2023)

SARL EKO LIBRIS, 74 a Rue de Paris, 35000 Rennes, RCS RENNES 539 732 990. Création et publication de magazine. 13501542019501-2021J00143

SARL SONICOOK, 6 Rue Centrale, 35520 Montreuil-Le-Gast, RCS RENNES 799 179 411, RM 799 179 411. Restauration. 13501542019487-2022J00264

SAS SN SIELA, Zone Artisanale Beauséjour 2, 35520 la Mézière, RCS RENNES 809 023 500, RM 809 023 500. Equipements électrique. 13501542019490-2020J00243

SARL ESPECE CREATIVE, 20 la Gaillardière, 35340 la Bouëxière, RCS RENNES 818 426 850. Programmation informatique. 13501542019493-2022J00173

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 15 mai 2023)

SAS NOEL FRANCE, 6 Avenue d'Helmstedt, 35500 Vitré, RCS RENNES 316 731 322.
Commerce de chaussures.

13501542019481-2019J00322

COUR D'APPEL DE RENNES TRIBUNAL JUDICIAIRE DE RENNES

Par jugement en date du 30 Mai 2023, le Tribunal judiciaire de RENNES a
- homologué le plan de redressement judiciaire pour une durée de 8 ans, selon les modalités fixées par le jugement, de **Bernard BOUVET**, exploitant agricole - élevage de vaches laitières - La Lande Close 35450 VAL D'IZE non inscrit au RCS de RENNES.

- **DÉSIGNÉ** Maître Eric MARGOTTIN, 29 rue de Lorient - CS 74036 - 35040 RENNES CEDEX en qualité de commissaire à l'exécution du plan jusqu'au terme de l'exécution du plan, avec mission de surveiller son exécution et le respect par le débiteur de ses engagements, de recevoir chaque année le dividende global et de le répartir entre tous les créanciers ;
- **ORDONNÉ** pendant la durée du plan, l'inaliénabilité et l'insaisissabilité des biens immobiliers ainsi que des biens matériels nécessaires à l'exploitation, cette mesure étant limitée au matériel d'une valeur d'inventaire supérieure à 3000 €.

L237J05514

ENQUÊTES PUBLIQUES

SECOND AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Il est rappelé que, par arrêté préfectoral du préfet d'Ille-et-Vilaine, il sera procédé, à la demande de la SNC Les 3 Lieux, à l'ouverture d'une enquête publique du mercredi 31 mai 2023 (9h00) au vendredi 30 juin 2023 (-16h00), en vue d'obtenir l'autorisation environnementale pour la création de la ZAC des 3 Lieux sur la commune de Pacé.

Les pièces du dossier de demande d'autorisation, comprenant notamment une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale seront mises à disposition du public, pendant toute la durée de l'enquête :

- à la mairie de Pacé, aux heures et jours habituels d'ouverture, sauf fermeture exceptionnelle et jours fériés :

Lundi au jeudi: 8h30-12h et 13h30-17h
Vendredi: 8h30 - 12h
Samedi: 9h - 12h

- sur le site internet de la préfecture : <http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/ep-loi-surleau>

- sur un poste informatique mis à la disposition du public dans le hall de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00 (sur rendez-vous: pref-enquetes-publiques@ille-et-vilaine.gouv.fr).

Des informations concernant le projet présenté peuvent être obtenues auprès du groupe GIBOIRE, aux adresses suivantes : v.lepennetier-ruffault@giboire.com et mtaillandier@groupe-launav.com (co-aménageur LAUNAY).

Des observations et propositions sur le projet peuvent être formulées : - à la mairie de Pacé (11 avenue Brizeux - 35740 Pacé): 0 sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, coté et paraphé par le commissaire enquêteur ; 0 par courrier, à l'attention du commissaire enquêteur ; - par voie électronique, à l'adresse suivante: pref-enquetes-publiques@ille-et-vilaine.gouv.fr

Préciser, en objet du courriel: «AENV_PACE_ZAC des 3 Lieux».

Les transmissions électroniques seront consultables, dans les meilleurs délais, sur le site internet susmentionné de la préfecture d'Ille-et-Vilaine.

Madame Catherine BLANCHARD, désignée par le président du tribunal administratif de Rennes en qualité de commissaire enquêteur, recevra les observations écrites ou orales du public à la mairie de Pacé :

- mercredi 31 mai de 9h à 11h ;
- jeudi 15 juin de 13h30 à 15h30 ;
- vendredi 30 juin de 10h à 12h.

Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique, toute personne intéressée pourra prendre connaissance à la préfecture d'Ille-et-Vilaine ou sur son site internet ainsi qu'à la mairie de Pacé, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation environnementale formalisée par un arrêté préfectoral ou un refus.

L237J04793

SECOND AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Il est rappelé que, par arrêté préfectoral du préfet d'Ille-et-Vilaine, il sera procédé, à la demande du groupe OCDL LOCOSA (Giboire), à l'ouverture d'une enquête publique du mercredi 31 mai 2023 (9h00) au vendredi 30 juin 2023 (16h00), en vue d'obtenir l'autorisation environnementale pour la création de la ZAC La Vigne sur la commune de Saint-Gilles.

Les pièces du dossier de demande d'autorisation, comprenant notamment une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale seront mises à disposition du public, pendant toute la durée de l'enquête :

- à la mairie de Saint-Gilles, aux heures et jours habituels d'ouverture, sauf fermeture exceptionnelle et jours fériés :

Lundi : 13h30 - 17h30
Mardi au jeudi: 9h-12h / 13h30-17h30
Vendredi: 9h712h / 13h30-17h00

- sur le site internet de la préfecture : <http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/ep-loi-surleau>

- sur un poste informatique mis à la disposition du public dans le hall de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00 (sur rendez-vous: pref-enquetes-publiques@ille-et-vilaine.gouv.fr).

Des informations concernant le projet présenté peuvent être obtenues auprès du groupe Giboire, à l'adresse suivante : o.grondin@giboire.com.

Des observations et propositions sur le projet peuvent être formulées : - à la mairie de Saint-Gilles (4 rue du Centre - 35590 Saint-Gilles) :

0 sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, coté et paraphé par le commissaire enquêteur ;

0 par courrier, à l'attention du commissaire enquêteur ;

- par voie électronique, à l'adresse suivante: pref-enquetes-publiques@ille-et-vilaine.gouv.fr

Préciser, en objet du courriel: «AENV_Saint-Gilles_ZAC La Vigne».

Les transmissions électroniques seront consultables, dans les meilleurs délais, sur le site internet susmentionné de la préfecture d'Ille-et-Vilaine.

Madame Catherine BLANCHARD, désignée par le président du tribunal administratif de Rennes en qualité de commissaire enquêteur, recevra les observations écrites ou orales du public à la mairie de Saint-Gilles :

- mercredi 31 mai de 13h30 à 15h30 ;
- jeudi 15 juin de 9h à 11h ;
- vendredi 30 juin de 14h à 16h.

Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique, toute personne intéressée pourra prendre connaissance à la préfecture d'Ille-et-Vilaine ou sur son site internet ainsi qu'à la mairie de Saint-Gilles, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation environnementale formalisée par un arrêté préfectoral ou un refus.

Fait à Rennes, le 04 MAI 2023
Pour le préfet,
Le secrétaire général
Paul-Marie CLAUDON

L237J04796

CONSTITUTIONS

Aux termes d'un acte authentique reçu le 24/05/2023 par Maître Aurélie CLOTEAU, Notaire à BAIN DE BRETAGNE (35470) - 25 avenue du Général Patton, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LES GOELANDS

Objet social : acquisition en état futur d'achèvement ou achevés, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers

Siège social : 4 rue de la Croix de Pierre, 35470 BAIN DE BRETAGNE
Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES

Co-gérance : M. FERRACCI Julien, demeurant 25 rue des Violettes, 35470 BAIN DE BRETAGNE et Mme HINGAN Gwénaëlle, demeurant 12 allée Eugène Delacroix, 35131 PONT PEAN

Clause d'agrément : Agrément de toute mutation
Pour avis
Me CLOTEAU

L237J05356

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : PRIMEA FINANCES. Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée à associé unique. Siège social : 33 rue Saint Michel 35190 BECHEREL. Objet social : Toute activité de courtage en assurance, de mandataire d'intermédiaire d'assurance et notamment en protection sociale et gestion de patrimoine ; courtier en opérations de banque et en services de paiement ; Distribution et commercialisation de tout produit et services de protection sociale et gestion de patrimoine ; Toute prestation d'audit, conseil, assistance, accompagnement, formation dans les domaines de la protection sociale, de l'investissement financier et de la gestion patrimoniale ; Durée de la société : 99 ans. Capital social : 1.000 euros par apports en numéraire. Gérance : Jérémy CHATEAUGIRON sis 33 rue Saint Michel 35190 CHEREL, sans limitation de durée. RCS RENNES. Pour avis.

L237J05384



AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu le 25 mai 2023 par Maître Antoine MORIN, Notaire à RENNES (35), il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : Société civile
Dénomination : TEGYC
Siège social : 45 rue Corentin Carré 35000 RENNES

Objet : l'acquisition et la gestion de tous biens immobiliers ; l'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières.

Capital : 80.002 €, représentatif d'apports en numéraire.

Gérants : Monsieur Bernard CAVÉ et Madame Marie-Anne CAVÉ, née BOUVIER, demeurant ensemble à RENNES (35000), 45 rue Corentin Carré.

Agrément : toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité des cessionnaires, à l'exception de celles intervenant entre les associés originaires et leurs enfants, sont soumises à l'agrément préalable des associés statuant à l'unanimité.

Durée - RCS : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au RCS de RENNES.

L237J05385

ABONNEZ-VOUS !



AVIS DE CONSTITUTION SCCV HAUTE BERUE

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Laura TABU-TEAU-BADET en date du 11 mai 2023, à CHATEAUGIRON.

Dénomination : SCCV HAUTE BERUE
Forme : Société Civile de Construction - Vente

Siège social : 10 Domaine des chênes 35190 SAINT DOMINEUC

Objet : L'acquisition de tous terrains ou droits immobiliers comprenant le droit de construire ; La construction sur ces terrains ou droits immobiliers, de tous immeubles, de toutes destinations et usages ; La vente, en totalité ou par fractions, des immeubles construits, avant ou après leur achèvement ; Accessoirement et temporairement, la location desdits immeubles ; Et d'une façon générale, toutes opérations mobilières ou immobilières ou financières susceptibles de faciliter la réalisation des objets ci-dessus définis, à l'exclusion de toute opération susceptible de faire perdre à la société son caractère civil.

Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-MALO.

Capital social fixe : 100,00 euros
Montant des apports en numéraire : 100,00 euros

Cessions de parts et agrément : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérants associés : Monsieur Nicolas FRESNAIS, en sa qualité de représentant de la société NF INVESTISSEMENT, Et Monsieur William COSTA, en sa qualité de représentant de la société COLISEUM.

La société sera immatriculée au RCS de SAINT-MALO
Pour avis.
Le Notaire

L237J05390

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : BCG ;
Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée à associé unique ;

Siège social : 11 La Frénouse 35460 MAEN ROCH ;

Objet social : La prise de participation dans toutes sociétés civiles, artisanales, commerciales, agricoles ou à prépondérance immobilière ; l'acquisition, la souscription et la gestion de tous titres de sociétés ; Toutes participations dans les affaires de même nature ou se rattachant directement ou indirectement à l'objet sus-énoncé et ce, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscriptions, d'achats de titres ou droits sociaux, de fusions, d'alliances, de sociétés en participation ou autrement ; L'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation, l'accomplissement de toutes prestations de services au profit des entreprises ou entités dans lesquelles elle détient une participation ; La location de tous matériels de bâtiment, de travaux publics, de manutention ou de machines et outillages, sans conducteur, nécessaire à la réalisation de tous travaux publics ou particuliers, Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Durée de la société : 99 ans ;
Capital social : 1.000 euros par apports en numéraire ;

Gérance : Julien BERTHELOT sis 11 La Frénouse 35460 MAEN ROCH, sans limitation de durée.

RCS RENNES. Pour avis.

L237J05393

annoncelegale@7jours.fr

CONSTITUTIONS

Avis est donné de la constitution, par acte SSP en date du 24/05/2023, d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : J'AIME T&O
Forme sociale : Société à Responsabilité limitée
Siège social : 4, boulevard de l'Emeraude 35760 MONTGERMONT

Objet social : La prise, l'acquisition, l'exploitation par tous moyens de tous fonds de restauration, sur place, à emporter et en livraison à domicile. Confection et vente de plats cuisinés sur place, à emporter et en livraison, de boissons alcoolisées et non alcoolisées. Le négoce par tous moyens de tous produits manufacturés ou non, alimentaires et non alimentaires. La souscription, l'acquisition et la gestion de tous titres de participations dans des sociétés exerçant une des activités ci-dessus, l'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation ; Toutes prestations de services au profit des sociétés ou groupements dans lesquels elle détient une participation. Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Durée de la société : 99 ans
Capital social : 2.000 euros
Gérance : M. Tselmeg RAGCHAA et M. Odbayar ENKHBAYAR, sis 1 rue Pablo Neruda - 35700 RENNES, sans limitation de durée
RCS RENNES, Pour avis
L237J05396



ACTORIA Notaires Associés
à NANTES (L.-A.), 6 rue Voltaire

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé du 17/02/2023, il a été constitué la société dénommée « **SCI LIFFRE 1** », Société civile immobilière, dont le siège est à PACE (35740) Le Bosquet ZAC, Les touches
Durée : 99 ans. Capital social : 100,00 €. Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Cogérants : Mr Jérémy Benjamin PINAULT et Mme Elise Catherine Cécile Yvette LEFOULON, demeurants ensemble à NANTES, 32 mail des Chantiers. Monsieur Gaël GIUA et Mme Audrey Chloé PINAULT, demeurants ensemble à RENNES, 50 boulevard de la Liberté. Clause d'agrément : à l'unanimité des associés. Immatriculation au RCS de RENNES. Pour avis et mention
L237J05399

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : WEST PIEGE-SAGE 3D ;
Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée ;
Siège social : 4 La Haute Thévinère 35460 VAL-COUESNON

Objet social : La désinfection, désinsectisation, destructions de tous types de nuisibles tels que puces, parasites, hyménoptères, cafards, chenilles etc ; Toute action préventive contre le développement et la prolifération de tous types de nuisibles ; La vente par tous moyens de tous produits afférents à la lutte contre tous types de nuisibles
Durée de la société : 99 ans ;
Capital social : 8.000 euros par apports en numéraire ;
Gérance : Eric MASSIN sis 4 La Haute Thévinère 35460 VAL-COUESNON sans limitation de durée.
RCS RENNES. Pour avis.
L237J05410

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte AUTHENTIQUE en date du 05/05/2023, il a été constitué une société civile immobilière pour :

- Dénomination : LE DON
- Siège social : 17 rue Salomon de Brosse (35000) RENNES
- Durée : 99 ans
- Capital : 387 000 €
- Objet : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
- Gérant : Monsieur Jean-François FOURCADE, domicilié à 8 rue de Vincennes (35000) Rennes et Mathieu NOGUERA GOMEZ domicilié à 17 rue Salomon de Brosse (35000) Rennes
- Agrément : Les cessions de parts sociales aux tiers sont soumises à l'agrément préalable des associés.
La société sera immatriculée au RCS de RENNES.
L237J05465

BETEX STRUCTURES

Par acte SSP en date du 29 mai 2023, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : BETEX STRUCTURES
FORME : Société par actions simplifiée
CAPITAL : 1.000 euros
SIEGE : Centre d'affaires Espace Performance Saint-Grégoire 35760 SAINT-GREGOIRE

OBJET : La réalisation d'études, de diagnostics, d'expertises, d'analyses, reconnaissances de toutes structures en lien avec le secteur du bâtiment et génie civil, et notamment des structures bétons, bois ou métal ; La souscription, l'acquisition et la gestion de tous titres de participations dans des sociétés exerçant une des activités ci-dessus, l'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation ; Toutes prestations de services au profit des sociétés ou groupements dans lesquels elle détient une participation ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

DURÉE : 99 années.
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Toute cession d'action est soumise à l'agrément et au droit de préemption de la collectivité des associés.

PRESIDENTE : La société JCA HOLDING (819 941 741 RCS SAINT-MALO) sis 9 place du Poncel 35400 SAINT MALO, sans limitation de durée.

Immatriculation au RCS de RENNES. Pour avis.
L237J05466



DANIEL AVOCATS ET ASSOCIES
Société d'Avocats
107, Avenue Henri Fréville
et 2 rue d'Espagne
35202 RENNES CÉDEX 2

Suivant acte sous signatures électroniques en date du 24 mai 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme : Société Civile Immobilière
- Dénomination sociale : LENNIMMO
- Siège social : 1 Lieu-dit « Le Gravier » 35600 SAINTE-MARIE
- Capital : 100 € divisé en 100 parts sociales de 1 € chacune
- Objet social : l'achat, la vente, la propriété, la gestion et la mise en valeur de tous immeubles bâtis et non bâtis dont la société pourra devenir propriétaire par voie d'attribution, acquisition, échange, apport, construction ou autrement ; l'administration et l'exploitation, notamment par la location, des biens sus-indiqués ;

l'acquisition, la propriété, la vente pour son propre compte de tous investissements financiers, tels que titres, valeurs mobilières, droits sociaux de toute nature, à l'exclusion de ceux entraînant pour leur titulaire la qualité de commerçant ; l'emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation de l'objet ci-dessus, avec ou sans garantie hypothécaire, tous placements de capitaux sous toutes formes ; et généralement, tous actes et toutes opérations financières, mobilières ou immobilières quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ; la société peut notamment constituer hypothèque ou toute caution hypothécaire ainsi que toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

- Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.

- Gérance : sont nommés gérants de la société pour une durée indéterminée, Monsieur David SIMON demeurant à SAINTE-MARIE (35600), 1 Lieu-dit « Le Gravier » et Monsieur Lenny DAVID demeurant à SAINTE-MARIE (35600), 1 Lieu-dit « Le Gravier ».

- Cession des parts : les parts sociales ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'après agrément du cessionnaire par les associés statuant dans la forme d'une décision collective extraordinaire, l'associé cédant prenant part au vote.

Pour avis, la gérance.
L237J05477



GREG'OPTIQUE

SAS au capital de 10 000 €
Siège social : Centre commercial de la Forge 35760 SAINT-GREGOIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un acte sous seing privé en date du 26.05.2023, il a été constitué la société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : SAS
DENOMINATION : GREG'OPTIQUE
CAPITAL : 10 000 Euros
SIEGE : Centre commercial de la Forge 35760 SAINT-GREGOIRE

OBJET : L'activité d'opticien lunetier, y compris le commerce de détail optique lunetterie, et toutes activités annexes ou complémentaires s'y rattachant.

DURÉE : 99 ans
AGREMENT : Les Actions ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément préalable donné par l'assemblée générale des associés.

PRESIDENT : La société JOVA dont le siège social est situé La Châtaigneraie 35760 MONTGERMONT
(952 265 767 RCS RENNES)
Immatriculation au RCS de RENNES.

Pour avis
La société JOVA, Présidente
Mme Claire BORDIER
ès-qualités
L237J05479



SCCV MARBEUF

SCCV au capital de 1 000 €
Siège social : 25, rue de la Monnaie 35000 RENNES

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé, en date à RENNES du 25.05.2023, il a été constitué sous la dénomination sociale SCCV MARBEUF, une Société Civile de Construction-Vente, dont les caractéristiques sont les suivantes :

CAPITAL : 1 000 € divisé en 100 parts de 10 € chacune
SIEGE SOCIAL : 25, rue de la Monnaie 35000 RENNES

OBJET : l'acquisition de terrains, de droits immobiliers ; la construction sur ces terrains ou droits immobiliers, de tous

immeubles ; la vente en totalité ou par lots de ces immeubles, à terme, en état futur d'achèvement ou après achèvement.

DURÉE : 15 années à compter de l'immatriculation au R.C.S.

ASSOCIES :
- La société PIGEULT IMMOBILIER 25, rue de la Monnaie

35000 RENNES (393 364 849 RCS RENNES)

- La société PIGEULT IMMOBILIER AGENCES 25, rue de la Monnaie

35000 RENNES (310 862 974 RCS RENNES)

GERANT ASSOCIE : La société PIGEULT IMMOBILIER, 25, rue de la Monnaie 35000 RENNES
Immatriculation au RCS de RENNES
Pour avis
La Gérance
L237J05480

FLORVS

SASU en formation au capital de 20 000 €
Siège social : 62 Boulevard Villebois Mareuil 35000 RENNES

INSERTION CONSTITUTIVE

Par acte SSP du 29/05/2023, il a été constitué une SASU dénommée : FLORVS
Siège social : 62 Boulevard Villebois Mareuil 35000 RENNES Capital de 20 000 €

Objet : La Société a pour objet, le commerce au détail et en gros de vins, champagnes, bières, alcool et spiritueux, de boissons sans alcool, de produits alimentaires d'épicerie fines et gastronomiques, de produits se rapportant à l'art de la table ainsi que d'accessoires divers ; la livraison des produits sus-nommés ; l'organisation de soirées thématiques, de dégustations de vins, bières, alcool et spiritueux, de cours d'œnologie, de zythologie ; toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Président M. RAVASIO Florent, 4 Allée des Monnières 35530 BRECE.

Transmission des actions : actions librement cessibles.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote. Tout actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Durée 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de RENNES.

L237J05482



Il a été constitué une société par acte sous seing privé

Dénomination : **ELECTROMENAGER DE L'OUEST.**

Forme : EURL.
Siège social : 6 place du vert buisson, 35170 Bruz.

Objet : Le négoce de détail et la réparation de tous appareils et accessoires d'équipement ménager, de tous appareils et équipements électriques, électroniques, mécaniques ou autres, machines de bureau et matériel de traitement de l'information et, plus généralement, de tous articles nécessaires ou utiles à l'équipement du foyer.

Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 10000 euros

Gérant : Monsieur Frédéric RUELLAN, demeurant 2 la Ragotière, 35360 Medreac
Gérant : Madame Caroline GULLIARD, demeurant 2 la Ragotière, 35360 Medreac
La société sera immatriculée au RCS de Rennes.
Pour avis.
L237J05490

ABONNEZ-VOUS !

CONSTITUTIONS

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP le 30/05/2023 à RENNES (35), il a été constituée une société par actions simplifiées.

Dénomination : **O2 KER LANN**
Siège social : 20 rue du Bourg Nouveau, RENNES (35)

Capital social : 1000 €
Objet : la propriété de tous biens mobiliers, titres, valeurs mobilières, placements et instruments financiers, la prise de participation par tous moyens de droits dans toutes entités juridiques ; la gestion du patrimoine, en ce compris l'acquisition et la cession des biens et valeurs composant. La propriété, la gestion, la construction, l'exploitation par bail, la location de tous terrains ou immeubles que la société pourra acquérir. La réalisation de prestations de services et de conseils de formation en tous genres à destination de filiales ou d'entreprises tierces. Et plus généralement toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à cet objet, la société peut notamment constituer hypothèque ou tout autre sûreté réelle sur les biens sociaux.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Président : Gwenaél HOCHET, domicilié 14 La Cour, à PLELAN LE GRAND (35)
Immatriculation au RCS de RENNES.
Pour le Président

L237J05492

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : ROSA INC. Siège social : 1 rue Edgar Degas 35530 SERVON-SUR-VILAINE. Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, droits ou biens immobiliers ; Durée : 99 ans. Capital social : 1.000 euros, par apports en numéraire. Gérance : JOVANOVIC Gabrielle demeurant 1 rue Edgar Degas 35530 SERVON-SUR-VILAINE. Cessions de parts : agrément requis pour toute cession. RCS RENNES. Pour avis,

L237J05506

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constituée une société par acte sous seing privé

Dénomination : OFILDLO.
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : 1 allée de la châtaigneraie, 35740 Pace.

Objet : L'acquisition de biens immobiliers de toute nature, la propriété, l'administration, la gestion par bail de location, de sous location, ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la disposition des biens dont elle sera propriétaire par voie d'acquisition, échange, apports, construction ou autrement.

Durée de la société : 99 années(s).
Capital social fixe : 500 euros
Cession de parts et agrément : Cessions de parts avec agrément dans tous les cas.

Gérant : Monsieur Sylvain GUILLET, demeurant 1 allée de la châtaigneraie, 35740 Pace

Gérant : Madame Magali JUHEL GUILLET, demeurant 1 allée de la châtaigneraie, 35740 Pace

La société sera immatriculée au RCS de Rennes.

Pour avis.

L237J05540

CABINET VAZEL ET ASSOCIÉS

Société d'Avocat
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopee
35000 RENNES



Avis est donné de la constitution de la société par actions simplifiée NDAB en date à PACE du 16 mai 2023.

Siège social : PACE (Ille et Vilaine) - 7 La Haute Hatais ; objet : la société a pour objet, en France et dans tous pays : l'activité de société de portefeuille, l'acquisition et la gestion des participations de la société, l'activité de holding financière ; capital : 140 010 euros ; durée : 99 ans.

Admission aux assemblées : tout associé a le droit de participer aux assemblées et de s'y exprimer - Exercice du droit de vote : le droit de vote est proportionnel à

la quotité du capital possédé et chaque action donne droit à une voix. - Clauses restreignant la libre disposition des actions : droit de préemption des associés et agrément des cessions d'actions par décision collective des associés

Président : Monsieur Nicolas DUVAL demeurant à PACE (Ille et Vilaine) 7 La Haute Hatais
RCS : RENNES
Pour avis

L237J05541

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée. Dénomination sociale : **WHITE ROCK**. Siège social : 2 Blanche Roche 35430 SAINT JOUAN DES GUERETS. Objet social : La prise, création, l'acquisition, l'exploitation par tous moyens de tous fonds de commerce de traicteur ; de tous plats et mets, planches apéritives, petite restauration ; La création, et l'exploitation de tout fonds de restaurant, quinguette, bar, brasserie ; L'organisation de tout séminaire, réceptions, événementiels, de soirées et de bals. Durée : 99 ans. Capital social : 1.000 euros, par apport en numéraire. Gérance : M. Lionel CORMIER et Mme Caroline ZAJKOWSKA-DEBIERRE sis ensemble Ville Loc Maria 35350 SAINT MELOIR DES ONDES sans limitation de durée. Cessions de parts : agrément requis pour toute cession. RCS SAINT MALO. Pour avis.

L237J05567

SCCV VILLA SAINT MARTIN

4 rue Saint Hélier
35000 RENNES

Par acte sous seings privés à RENNES en date du 1 juin 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société Civile de Construction Vente Dénomination : SCCV VILLA SAINT MARTIN Siège social : 4 rue Saint Hélier, 35000 RENNES Capital : 1 500 € euros, divisé en 100 parts sociales de 15 euros chacune Objet social : l'acquisition d'un terrain à construire à Vern sur Seiche, la construction sur ce terrain d'un immeuble collectif affecté à l'habitation et commerce, la gestion et l'entretien de cet immeuble jusqu'à sa cession, la vente, en totalité ou par fractions, de l'immeuble construit avant ou après son achèvement, accessoirement la location dudit immeuble Durée : 30 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés. Gérance : est nommée gérante pour une durée illimitée la SAS QUALITE DE VIE PROMOTION, domiciliée à RENNES (35000), 4 rue Saint Hélier, RCS RENNES 310 643 770, représentée par la SARL SOFIANDRE, elle-même représentée par M. Gwenaél ANDRÉ. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES. Toute cession de parts sociales est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné par décision ordinaire.

Pour insertion La Gérance

L237J05580

MODIFICATIONS

NF-TICKET FINANCE

SAS au capital de 1 euro
2 rue Robert d'Arbrissel 35000 RENNES
RCS RENNES 950 988 865

Aux termes de la décision du 17/05/2023, le Président a constaté la réalisation de l'augmentation du capital social décidée par l'associé unique le 26/04/2023, d'un montant de 26.000 euros, par création de 26.000 actions nouvelles, d'une valeur nominale d'un euro, par apport en numéraire.

Le capital social est porté à 26.001 euros.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention au RCS de RENNES.

L237J05302

ABONNEZ-VOUS !

STONES PARTNER

Société à responsabilité limitée
Transformée en société +par actions
simplifiée au capital de 250.000 €
Siège social : Zone Artisanale des 4 Chemins - 15, rue Edison 35250 MOUAZE
830 470 126 RCS RENNES

Par décisions de l'associée unique du 16/05/2023 il a été décidé à compter de cette même date de :

- transformer la Société en S.A.S. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes : Forme : Ancienne mention : société à responsabilité limitée. Nouvelle mention : société par actions simplifiée. Dénomination : STONES PARTNER. Administration : Ancienne mention : Gérants : M. Gabriel HUCHET et Mme Gwénaëlle HUCHET sis 14 La Perche 35440 MONTREUIL-SUR-ILLE. Nouvelle mention : Présidente : DOUBLE G (n° 908 322 803 RCS RENNES) sise 14 La Perche 35440 MONTREUIL-SUR-ILLE, représentée par ses cogérants M. Gabriel HUCHET et Madame Gwénaëlle HUCHET. Les fonctions de gérant de M. Gabriel HUCHET et Madame Gwénaëlle HUCHET ont pris fin le 16/05/2023. Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions, et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

- d'augmenter le capital de 210.000€ par incorporation de réserves et élévation du nominal des 750 parts pour être porté de 40.000€ à 250.000€, à compter du 16/05/2023. Les articles des statuts ont été modifiés en conséquence.

RCS RENNES.
Pour avis.

L237J05362

IBYS

Société par actions simplifiée
au capital de 2.000.000 euros
Siège social : 81, mail François Mitterrand
35000 RENNES
421 301 334 RCS RENNES

Par décisions de l'associée unique du 30/06/2022, les mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant, respectivement le Cabinet SOBRECOMO VANNES et M. Bruno DURAND n'ont pas été renouvelés ; il a été décidé de ne pas les remplacer. Mention sera faite au RCS de RENNES.

Pour avis, La Gérance

L237J05371

AVOXA
SOCIÉTÉS D'AVOCATS

AARPI AVOXA RENNES
5 Allée Ermengarde d'Anjou
35000 RENNES

GLC GESTION

Société à responsabilité limitée
au capital de 413 500 €
Siège social : La Garde - 35230 NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE
441 692 175 RCS RENNES

Le 28/04/2023, l'assemblée générale ordinaire a constaté la démission de M. Léonard CALDAROLA de ses fonctions de Gérant à effet immédiat et a nommé en remplacement, à compter du même jour, Mme Guylaine CALDAROLA, dt 9 Lieuditt La Garde - 35230 NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE, pour une durée indéterminée.

Mention sera faite au RCS de RENNES.
L237J05386

SG Notaires
Saint-Germain - Rennes
Paul Scourneac
Emmanuel Gours
12 rue des Francs Bourgeois
35000 RENNES
02 99 63 47 47
sg-notaires.fr

SCI C.A.S
Société civile immobilière
capital social de 150.00 €
3 rue du Vau Saint Germain 35000
RENNES
RCS RENNES 483 035 796

Aux termes d'une décision des associés en date du 23 mai 2023, il a été décidé à compter du 23 mai 2023 de nommer en qualité de co-gérant M.CARPENTIER Sébastien, demeurant 30B rue Alain Gerbault, 35000 RENNES
Modification au RCS de RENNES
Pour avis
Paul SCOUARNEC

L237J05414

EVOLIS AVOCATS
40 Bd de la Tour d'Auvergne
35065 RENNES CEDEX

LUCAS INVESTISSEMENTS

Société Civile au capital de 1.524,49 €
La Rivière Kersan 35580 GOVEN
340 339 373 RCS RENNES

AVIS

En date du 1^{er} mars 2023, les associés ont décidé, à compter du même jour, de transférer à Rennes (35000) 4 passage Caillot Bâtiment AN HALGÈNE, le siège social de la Société actuellement fixé à Goven (35580) La Rivière Kersan.

L237J05423

NOTAIRES DES LICES
Notaires associés
11 rue Rallier du Baty
RENNES
Tél. 02 99 78 57 57



HESTIA

SASU au capital de 5.000 €
Siège social : 2 rue des Châtaigniers
35113 DOMAGNE
RCS RENNES 894 286 830

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une décision de l'associée unique du 24 avril 2023, le siège social a été transféré à QUIBERON (56170), 1 boulevard Louison Bobet.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de LORIENT.

L237J05461

NOUS ST JOUAN
SARL au capital de 60.000 €
Siège social : SAINT-JOUAN-DES-GUERETS (35430) Rue de Siochan - ZA du Moulin du Domaine
842.306.938 RCS SAINT MALO

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 28.04.2023, les associés ont décidé la poursuite de l'activité sociale, en application de l'article L.223-42 du Code de commerce.

L237J05463



ETABLISSEMENTS VERON

Société à responsabilité limitée
au capital de 25 000 euros
Siège social : 42 rue d'Antrain
35700 RENNES
340 647 361 RCS RENNES

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération sous signature électronique privée en date du 26 mai 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée ETABLISSEMENTS VERON a décidé de transférer le siège social du 42 rue d'Antrain, 35700 RENNES au 7 place de l'Eglise, 35580 BAULON à compter du 26 mai 2023, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Pour avis, La Gérance

L237J05483

MODIFICATIONS



SCM ABP

Société civile de moyens au capital de 300,00 euros
Siège social: Rue de la Chalotais Maison Médicale 35510 CESSON SEVIGNE
RCS de RENNES, n° SIREN: 843 654 609

AVIS DE REMPLACEMENT DE LA GERANCE

Aux termes d'une décision collective en date du 08 mars 2023, Madame Inès KERIQUEL demeurant à NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE (35230), 34 Lieu-dit La Boisardière, a été nommée co-gérante de la société à compter du 15 mars 2023 en remplacement de Madame Sandrine AGRICOLE.

POUR AVIS ET MENTION
Laurent BERNADAC, notaire
L237J05505



VILAINE INVEST

Société civile immobilière au capital de 6.000 Euros
Siège social : 27 avenue des Peupliers - 35510 CESSON SEVIGNE
RCS RENNES 892 132 929

AVIS - REDUCTION DE CAPITAL

Suivant les décisions unanimes des associés en date du 22 mai 2023, le capital social a été réduit de 1.000 €, le ramanant de 6.000 € à 5.000 € et ce avec effet le 22 mai 2023.

Les articles 8 « APPORTS » et 10 « CAPITAL SOCIAL » des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de RENNES
Pour avis
La Gérance.

L237J05508

DÉNOMINATION SOCIALE

Dénomination : EMERAUDE RENOVATIONS.
Forme : SARL au capital de 8000 euros.

Siège social : 1 Rue DE LA VOIE VERTE, 35800 DINARD.
441170834 RCS de Saint Malo.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 27 mai 2023, les associés ont décidé à compter du 27 mai 2023 de modifier la dénomination sociale et d'adopter la dénomination EMERAUDE BOISSONS.

L'Article 3 des statuts se trouvera modifié en conséquence.

Mention sera portée au RCS de Saint Malo

L237J05538

QUEST AMENAGEMENT

SCOP SA à capital variable, Parc d'Activité d'Agigné - 1, rue des Cormiers 35651 LE RHEU Cedex
RCS RENNES 314 526 617

Suivant l'assemblée générale ordinaire du 17 mai 2023, ont été nommés administrateurs : M. Camille BEZZINA, demeurant 229 rue des Ormeaux 44521 OUDON et Mme Aurélie VASSEUR demeurant 13 bis Avenue Jules Tricault 35170 BRUZ à compter du 17 mai 2023 pour une durée de 4 ans.

Ont été ré-élus, M. Brice NORMAND, demeurant Les Pontreaux 44810 HERIC et M. Frédéric NOEL, demeurant 2 rue d'Ouessant 35310 CHAVAGNE (change-

ment d'adresse).

Le Conseil d'administration du 17 mai 2023 a ré-élu le Président Directeur Général M. Brice NORMAND, demeurant Les Pontreaux 44810 HERIC.

Mention sera faite au TC de Rennes
Pour avis
Le Président du Conseil d'Administration
Brice NORMAND
L237J05556

GTIE RENNES

Société par actions simplifiée au capital de 386 000 euros
Siège social : ZA La Massue 2 - 13, Rue Edouard Branly - 35170 BRUZ
RCS RENNES 443 975 933

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes de l'Assemblée générale du 31 MAI 2023 de la société GTIE RENNES, Société par actions simplifiée au capital de 386 000 euros, siège social ZA la Massue 2 - 13 Rue Edouard Branly, 35170 BRUZ, RCS RENNES 443 975 933.

Il a été décidé de nommer Monsieur Julien FERRON demeurant 10, rue du petit jardin 35137 PLEUMELEUC en qualité de Président à compter du 01 juin 2023 sans limitation de durée en remplacement de Monsieur Jean CALLAREC.

Pour avis,
L237J05559

SYLVESTRE ENERGIES

Société par actions simplifiée au capital de 132 000 euros
Siège social : 1, ZA Piquet Ouest - 35370 ETRELLES
RCS RENNES 390 747 749

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes de l'Assemblée générale du 31 MAI 2023 de la société SYLVESTRE ENERGIES, Société par actions simplifiée au capital de 132 000 euros, siège social 1, ZA Piquet Ouest, 35370 ETRELLES, RCS RENNES 390 747 749.

Il a été décidé de nommer Monsieur Julien FERRON demeurant 10, rue du petit jardin 35137 Pleumeleuc en qualité de Président à compter du 01 juin 2023 sans limitation de durée en remplacement de Monsieur Jean CALLAREC.

Pour avis,
L237J05562

VOLUTIQUE

Société par actions simplifiée au capital de 425.600 euros
Parc d'activité de Confortland-Lotissement de la Besneraie - 35520 MELESSE
RCS Rennes sous le n° 343 761 250

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes de l'Assemblée générale du 31 MAI 2023 de la société VOLUTIQUE, Société par actions simplifiée au capital de 425.600 euros, dont le siège social est Parc d'activité de Confortland - Lotissement de la Besneraie - 35520 MELESSE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le n° 343 761 250

Il a été décidé de nommer Monsieur Jean FERRON demeurant au 10, rue du petit jardin - 35137 PLEUMELEUC en qualité de Président à compter du 01 juin 2023 sans limitation de durée en remplacement de Monsieur Cyril GUINODEAU.

Pour avis,
L237J05564

CEGELEC PORTES DE BRETAGNE,

société par actions simplifiée au capital de 6.338.275 euros
siège social : ZAC Des Touches, Boulevard de l'Odét, 35740 PACE
RCS RENNES 537 916 231.

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes de l'Assemblée générale du 31 mai 2023 de la société CEGELEC PORTES DE BRETAGNE, Société par actions simplifiée au capital de 6.338.275 euros siège social : ZAC Des Touches de l'Odét, 35740 PACE RCS RENNES 537 916 231

Il a été décidé de nommer Monsieur Julien FERRON demeurant 10 Rue du Petit Jardin - 35137 PLEUMELEUC en qualité de Directeur Général à compter du 01 juin 2023 sans limitation de durée.

Pour avis,
L237J05565

JEAN PAUL CHAUVEL CONSULTANT

Société à responsabilité limitée
Au capital de 324.000,00 euros
Siège social : Les Cours Colombel 35113 DOMAGNE

511 086 340 RCS RENNES

Par décisions unanimes des associés du 01/06/2023, la société a été transformée en société par actions simplifiée à compter de ce même jour. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes : Forme : Ancienne mention : société à responsabilité limitée. Nouvelle mention : société par actions simplifiée. Capital social : 324.000 €. Administration : Ancienne mention : Gérant : M. Jean-Paul CHAUVEL demeurant Les Cours Colombel 35113 DOMAGNE. Nouvelle mention : Président : M. Jean-Paul CHAUVEL demeurant 18 Les Cours Colombel 35113 DOMAGNE. Directeur Général : Mme Geneviève LEBOUÇ épouse CHAUVEL demeurant 18 Les Cours Colombel 35113 DOMAGNE. Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions, et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions, hormis celles prévues entre associés qui sont librement cessibles, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. RCS RENNES.

Pour avis,
L237J05566



« PIM SAINT ONEN »

Société par actions simplifiée à associée unique au capital de 8 000 Euros
Siège social : 1 espace Bel Air 35290 SAINT-ONEN-LA-CHAPELLE
838 506 228 RCS RENNES

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Unique du 1^{er} juin 2023, Madame Morgane PIROMALLI, née le 5 novembre 1983 à SCHILTIGHEIM, demeurant à RENNES (35000) - 42 rue de la Palestine, a été nommée en qualité de Présidente de la société, à compter de cette date à 0h01, en remplacement de Monsieur Mario PIROMALLI, président démissionnaire à compter du même jour.

Mention au RCS de RENNES.
Pour avis.
L237J05577

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT SAS

ENSIZÉ FRANCOPHONE. Forme : SAS. Capital social : 5000 euros. Siège social : 20 rue d'Isly, 35000 Rennes. 835125618 RCS de Rennes. Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 25 avril 2023, à compter du 25 avril 2023, les associés ont décidé de nommer en qualité de président Monsieur Anders JANSSON, né le 22 septembre 1962 à GÖTEBORG, de nationalité suédoise, domicilié à Kvarnbacksvägen 134, Appartement n 1002, 168 74 Bromma, SUÈDE, en remplacement de FORMATIONS DIMENSIONS FRANCOIS DEVOS SASU, sise Regus-Renne 3 Soleils Business 20 rue d'Isly, 35000 ennes. Mention sera portée au RCS de Rennes.

L237J05579



« PIM BREAL »

Société par actions simplifiée à associée unique au capital de 8 000 €
Siège social : 1, rue du Domaine 35310 BREAL-SOUS-MONTFORT
R.C.S. RENNES 493 317 382

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Unique du 1^{er} juin 2023, Madame Morgane PIROMALLI, née le 5 novembre 1983 à SCHILTIGHEIM, demeurant à RENNES (35000) - 42 rue de la Palestine, a été nommée en qualité de Présidente de la société, à compter de cette date à 0h01, en remplacement de Monsieur Mario PIROMALLI, président démissionnaire à compter du même jour.

Mention au RCS de RENNES.
Pour avis.
L237J05583

DISSOLUTIONS

Par décision du 31/03/2023, l'associé unique de la société BSMILES, SARL de chirurgiens-dentistes au capital de 1 500€, siège social 11 Boulevard St Martin, 35500 VITRE, 480 229 798 RCS RENNES, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/03/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Frédéric BECUS, demeurant 4 bd St Conwoïon 35000 RENNES, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 4 bd St Conwoïon 35000 RENNES, où la correspondance devra être envoyée et les actes et documents concernant la liquidation notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de RENNES en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur
L237J05219

SARL BOUVIER V.

Société à responsabilité limitée en liquidation
Au capital de 7.622,45 euros
Siège social : 7, rue des Estuaires - 35133 SAINT-SAUVEUR-DES-LANDES
Siège de Liquidation :
10, place Diane de Poitiers -
35140 SAINT-AUBIN-DU-CORMIER
402 634 364 RCS RENNES

Par décisions de l'associé unique en date du 03/09/2021, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 03/09/2021 et sa mise en liquidation. M. Vincent BOUVIER demeurant 10, place Diane de Poitiers 35140 SAINT-AUBIN-DU-CORMIER a été nommé Liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 10, place Diane de Poitiers 35140 SAINT-AUBIN-DU-CORMIER, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de RENNES. Mention sera faite au RCS de RENNES.
Pour avis.
L237J05354

ABONNEZ-VOUS !

annoncelogale@7jours.fr

DISSOLUTIONS

CUBE AVOCATS

SOCIÉTÉS D'AVOCATS
Arnaud KERMARREC Nolwenn LANTRIN
Guillaume LE COURIAUD

SCI ESPACE SÉVIGNÉ LA RIGOURDIÈRE
S.C.I. au capital de 1.524,49 €
Siège : La Boisière - BP 11 - 35530
SERVON-SUR-VILAINE
RCS RENNES 318 008 026

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Suivant décisions unanimes du 31.12.2022, la collectivité des associés a décidé de :

- dissoudre la Société par anticipation et prononcer sa liquidation amiable.
 - fixer le siège de la liquidation au siège social, sis à SERVON-SUR-VILAINE (35530), BP 11, La Boisière.
 - désigner Mme Annie JEULAND, demeurant à RENNES (35700), 6 bis impasse du Bois Rondel, en qualité de liquidateur.
 - mettre fin aux fonctions de la gérante. Modification : RCS RENNES.
- Pour avis, le liquidateur.

L237J05381

SCI DES VAUX PARES

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 304 898 euros
Siège social : CESSON SEVIGNE
35510 17 rue des Vaux Parés
409748795 RCS RENNES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'AGE réunie le 20/12/2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 20/12/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Christophe MEREL, demeurant à RENNES (35) 113 avenue Aristide Briand, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES, en annexe au RCS. Dépôt au RCS de RENNES.

Pour avis
Le Liquidateur

L237J05394

THEOLYS

Société civile en liquidation
Au capital de 300 euros
Siège social : MONTAUBAN DE BRETAGNE
TAGNE 35360 La Ville Aubry
445281074 RCS RENNES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'AGE réunie le 24/05/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 24/05/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Sylvain ROLLAND demeurant à MONTAUBAN DE BRETAGNE (35) la Ville Es Jollive, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspon-

dance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES, en annexe au Registre du Commerce et des sociétés. Dépôt au RCS de RENNES.

Pour avis Le Liquidateur

L237J05478



Jérôme Houssay

Avocat au Barreau de Rennes

2 rue de Rohan - 35000 RENNES
Tél : 06.32.46.36.75

E-mail : houssay.jerome@avocat-conseil.fr

« SCM MEDIGAST »

Société Civile de Moyens à capital variable
Siège social : 5 rue des Noisetiers
35520 MONTREUIL-LE-GAST
389 262 791 R.C.S. RENNES

AVIS DE DISSOLUTION

Suivant délibération de l'Assemblée Générale du 17 mai 2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation. Monsieur Gilbert NENEZ, demeurant 8 La Haute Gorge, a été nommé en qualité de Liquidateur, pour la durée de la liquidation, et il lui a été conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur sis 8 La Haute Gorge - 35520 MONTREUIL-LE-GAST, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et les actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES. Mention sera faite au R.C.S de RENNES. Pour avis, le Liquidateur

L237J05491

CLÔTURES

SCI STUDINVEST

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 500 euros
Siège social et siège de liquidation : Le Plessis Rabelais - 35150 PIRE-CHANCE
810 185 967 RCS RENNES

Par décisions unanimes du 25/04/2023, il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus à la Liquidatrice Madame Murielle LE MOING demeurant Le Plessis Rabelais - 35150 PIRE-CHANCE et déchargé cette dernière de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation, à compter rétroactivement du 31/01/2023. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES en annexe au RCS. Pour avis

L237J05374

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : HQE CONSTRUCTION.
Forme : SCI société en liquidation. Capital social : 162000 euros. Siège social : 24 Chemin CANAL SAINT MARTIN, 35700 RENNES. 488191081 RCS de Rennes. Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28 février 2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Pascal BERRUER demeurant 24 Canal Saint-Martin, 35700 Rennes et prononcé la clôture de liquidation de la société. La société sera radiée du RCS de RENNES. Le liquidateur

L237J05484

WWW.7JOURS.FR



Vous cherchez un emploi, une formation ?

La Région Bretagne
vous accompagne !

25 000 places de formation,

financées par la Région, disponibles partout en Bretagne, quelles que soient votre qualification et expérience.

Infos sur bretagne.bzh/formation-emploi



SCI DES QUATRE RUISSEUX

société en liquidation
Société civile immobilière
Au capital de 1.524,49 euros
Siège social : ZA du Pontay
35760 SAINT-GREGOIRE
Siège de liquidation : La Mare des Clos
35760 SAINT-GREGOIRE
351 113 261 RCS RENNES

Par décisions unanimes des associés du 15/12/2022, il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur Mme Edwige MAIRE demeurant La Mare des Clos, déchargé ce dernier de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à effet du 31/12/2021. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de RENNES.

Pour avis.

L237J05578

FONDS DE COMMERCE

OFFICE NOTARIAL
DU GUESCLIN
Notaires - 4 rue du Guesclin
35000 RENNES
Tel : 02 99 79 40 77



Suivant acte électronique reçu par Maître Marc LAISNÉ, Notaire associé à Rennes, le 30 mai 2023, en cours d'enregistrement au SDE de RENNES.

La SELARL GOMPMJ, mandataire judiciaire, domiciliée 4 mail F. Mitterrand 35000 RENNES agissant en qualité de liquidateur à la procédure de liquidation judiciaire ouverte à l'encontre de la Société dénommée FROMENT ET TRADITION, SARL au capital de 20000€, dont le siège est à RENNES (35) 132 rue de Fougères, identifiée au SIREN sous le numéro 528174485 et immatriculée au RCS de RENNES.

A CEDE à :

La Société dénommée BOULANGERIE MIRAVEL, SAS au capital de 1000€, dont le siège est à RENNES (35) 132 rue de Fougères, identifiée au SIREN sous le numéro 952345106 et immatriculée au RCS de RENNES.

Un fonds artisanal et de commerce de BOULANGERIE, PÂTISSERIE, SANDWICHERIE sis à RENNES (35) 132 rue de Fougères, et pour lequel la société FROMENT ET TRADITION est immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 528174485.

PRIX : DIX MILLE EUROS (10 000,00 EUR),

Entrée en jouissance : 30 mai 2023
Oppositions : Oppositions en l'étude de Maître Pauline COLLIN - SELARL GOMPMJ, mandataire judiciaire à RENNES (35) 4 mail F. Mitterrand, dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.

Pour insertion
Maître Marc LAISNÉ

L237J05460

M^e RUCAY Stéphanie
25 boulevard de Cleunay
35000 RENNES



Suivant acte reçu par Me Stéphanie RUCAY, le 25 mai 2023, en cours d'enregistrement, la société dénommée LE PETIT DELICE, société à responsabilité limitée au capital de CINQ MILLE EUROS (5.000,00 €), dont le siège social est à NOYAL SUR VILAINE (35530), 3 C rue d'Haigerloch, immatriculé au RCS de RENNES sous le numéro 839.841.251 a cédé à la société dénommée LE PETIT DELICE, société à responsabilité limitée, au capital de CENT EUROS (100,00 €), dont le siège social est à NOYAL SUR VILAINE (35530), 3 rue Haigerloch, le fonds de commerce de RESTAURATION RAPIDE SUR PLACE ET A EMPORTER DE KEBAB, exploité à NOYAL SUR VILAINE (35530), 3 C rue d'Haigerloch, moyennant le prix de 19.000,00 € dont 16.900,00 € pour les éléments incorporels et 2.100,00 € pour le matériel. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Stéphanie RUCAY, notaire à RENNES, où domicile a été élu à cet effet

L237J05472

7 JOURS
FERTES ARCHIVES DE BRETAGNE

CESSIONS

Etudes de Maîtres
LE CORVIC et LEVIONNOIS
Notaires associés à
SAINT-GILLES (Ille-et-Vilaine)
49 rue de Rennes



AVIS DE CESSION DE DROIT AU BAIL COMMERCIAL

Suivant acte reçu par Maître Emmanuel LE CORVIC, Notaire associé à SAINT-GILLES (35590), 49 rue de Rennes, le 15 mai 2023, enregistré à RENNES, le 22 mai 2023, Numéro 2023 N 02360, il a été cédé par : Mme Brigitte Joëlle Roberte **FON-TAINE**, épouse de Mr Jean-Luc Pierre **LEMARIE**, demeurant à RENNES (35000) 7 allée du Docteur Roger Maruelle, née à RENNES (35) le 25 mai 1962, immatriculée sous le numéro 352 349 229 au RCS de RENNES

A La Société dénommée **FRITSCH**, dont le siège est à RENNES (35000) 2 Rue Edith Cavelli, identifiée au SIREN sous le numéro 951 754 431 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.

Le droit au bail commercial de locaux sis à RENNES (35), 2 Rue Edith Cavelli dans lesquels le CÉDANT exploitait un fonds de commerce de VENTE DE PRET A PORTER FEMININ ET ACCESSOIRES, le CESSIONNAIRE devant y exercer l'activité de BIJOUTERIE, ACCESSOIRES, COSMETIQUES, SOINS ET ESTHÉTIQUE.

Moyennant le prix principal de CINQUANTE MILLE EUROS (50.000,00 EUR), quittancé à l'acte.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme prescrite par le Code de procédure civile en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire

L237J05548

REGIMES MATRIMONIAUX

HERMINE NOTAIRES

Saint-Grégoire
Catherine ROCHAIX-CELTON -
Christophe CAUSSIN

AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Catherine ROCHAIX-CELTON, Notaire SAINT-GREGOIRE (35), le 25 mai 2023 :

Monsieur Philippe Robert Gilbert **HAL-LOUET** et Madame Marion Maria Katharina **LÜCK**, demeurant à CESSON-SEVIGNE (35510) 4 bd des Métairies.

Monsieur est né à RENNES (35000) le 26 février 1963.

Madame est née à COLOGNE (ALLEMAGNE) le 14 novembre 1962.

Mariés à la mairie de CESSON-SEVIGNE (35510) le 9 juin 2001.

Actuellement soumis au régime de la Communauté universelle suivant acte reçu par Maître PONS, notaire à SAINT-GREGOIRE le 15 mai 2012, devenu définitif.

Ont aménagé leur régime matrimonial en intégrant une clause d'attribution intégrale de communauté au conjoint survivant en cas de décès.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois à compter de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation de l'aménagement de leur régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

Pour insertion
Le notaire.

L237J05375



CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Par acte du 26 mai 2023, reçu par Maître Isabelle DOUILLET-GUYON, notaire à ACIGNE (35690), 14 rue de Calais, Monsieur Alain Jules Jean-Marie **CRON**, retraité, et Madame Patricia Marie-Noëlle **NICOLAS**, intervenante à domicile, demeurant ensemble à ACIGNE (35690), La Grétais,

Nés savoir :

- Monsieur **CRON** à RENNES (35000), le 2 octobre 1961,

- Madame **NICOLAS** à RENNES (35000), le 20 mars 1964.

Mariés sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de LIFFRE (35340), le 31 mai 1986.

Ledit régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire.

Tous deux de nationalité française.

Ont adopté le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution variable au dernier vivant.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier à Maître Isabelle DOUILLET-GUYON, notaire à ACIGNE (35690), 14 rue de Calais.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire.

Pour insertion.

Isabelle DOUILLET-GUYON, Notaire.

L237J05395



CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Monsieur Jean Pierre Georges **EON**, retraité de la Police Nationale, né à HIREL (35120), le 11 mai 1947 et Madame Jocelyne Colette Aline Odette **PAPAIL**, secrétaire médicale, née à BAGUER MORVAN (35120), le 06 novembre 1949, demeurant ensemble à CANCALE (35260), 14 rue du Cormorandier, mariés à la Mairie de MONT DOL (35120), le 18 avril 1970, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant.

L'acte a été reçu par Me Véronique **FLEURY**, notaire à CANCALE, le 22 mai 2023.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Véronique **FLEURY**, notaire à CANCALE, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Véronique **FLEURY**

L237J05495

AUTRES ANNONCES

Etude de Maîtres Laurent **COUBARD**,
Catherine **COUBARD-LE QUERE**,
Notaires Associés à **BEDEE**
26, rue de RENNES



AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DE LAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe du 18 janvier 2018, M. Joseph Gabriel Bernard Germain **BUSNEL**, employé d'usine en retraite, demeurant à MONTAUBAN DE BRETAGNE (35360) 40 rue de Romillé, né à MONTAUBAN-DE-BRETAGNE (35360) le 27 novembre 1934, veuf de Mme Marie-Anne France **Fernande POUSSIN** et non remarié, non lié par un pacte civil de solidarité, de nationalité Française, résident au sens de la réglementation fiscale, décédé à MONTAUBAN-DE-BRETAGNE (35360) le 30 avril 2023, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Catherine **COUBARD-LE QUERE**, notaire à BEDEE, le 26 mai 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Catherine **COUBARD-LE QUERE**, notaire à BEDEE (35137), référence CRPCEN 35050, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de RENNES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L237J05468

LES RITOURNALES

Société à responsabilité limitée
Au capital de 5.000 euros
Siège social : 32, rue des Bas Sablons
35400 SAINT-MALO
910 187 137 RCS SAINT-MALO

Le 24/03/2023, l'associée unique, stant dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société. RCS SAINT-MALO. Pour avis.

L237J05481



AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DE LAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 du Code de procédure civile

Suivant testament olographe en date du 4 janvier 2016, Madame Lucienne Marie **GASTIGER**, retraitée, demeurant à DINARD (35800) 30, Boulevard Lhotelier, née à RENNES (35000) le 11 juin 1923, décédée à DINARD le 10 mai 2023

A institué un légataire universel.

Le testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Nathalie **ROBERT**, notaire à CESSON-SEVIGNE (35510), 28 B Rue de Rennes, le 26 mai 2023 dont la copie authentique accompagnée d'une copie du testament ont été adressées au Greffe du Tribunal de SAINT-MALO le 30 mai 2023.

Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Nathalie **ROBERT**.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L237J05487

ADMR BORDS DE VILAINE

rue du Patis Simon
35530 NOYAL SUR VILAINE
Tel : 02 99 04 17 63
bordsdevilaine@admr35.org

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE

L'association ADMR Bords de Vaine invite ses adhérents à son assemblée générale extraordinaire et ordinaire le vendredi 9 juin à 16h00 dans les locaux de l'association, rue du Patis Simon à Noyal Sur Vaine.

L237J05496



AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DE LAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code Civil
Article 1378-1 du
Code de Procédure Civile

Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 3 mai 2011, Madame **Renée Alice Marie Madeleine HODOUIN**, retraitée, née à BAZOUGES-LAPEROUSE (35560), le 21 juillet 1939, célibataire, demeurant à BAZOUGES-LAPEROUSE (35560), Rue de l'Eglise, décédée à FOUGERES (35300), le 26 novembre 2022. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Charles **LACOURT**, notaire à COMBOURG (35270), 13 impasse Gautier Père et Fils, le 2 janvier 2023. Suivant acte de notoriété reçu par Maître Charles **LACOURT**, notaire sus nommé, le 9 mars 2023, il résulte que le légataire remplit les conditions de la saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Charles **LACOURT**, notaire à COMBOURG (35270), 13 impasse Gautier Père et Fils, référence CRPCEN : 35091, dans le mois suivant la réception par le Greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et de l'acte constatant les conditions de la saisine. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

L237J05542

SERVICE DE
RELECTURE
ASSURÉ

ATTESTATION DE
PARUTION
IMMÉDIATE

7 JOURS
PETITES AFFICHES DE BRETAGNE

**11-17
SEPT.
2023**

OPEN Blot RENNES

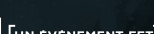
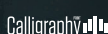
COORDONNÉ PAR
RIVACOM
/EVENTS



@OPENBLOTRENNES



LE LIBERTÉ



PIERRE ÉRIC POMMELLET
CEO NAVAL GROUP

MERCREDI 21 JUIN 2023
19H | DÎNER-DÉBAT RENNES

UN GROUPE **INTERNATIONAL** RÉSOLUMENT ANCRÉ EN **BRETAGNE**
AU COEUR DE LA **SOUVERAINETÉ MARITIME** DES ÉTATS



«Naval Group, acteur majeur de la filière de l'industrie navale, doit s'attacher à préparer les compétences futures. La temporalité et l'ampleur de nos projets nous obligent à planifier sur le moyen et long terme le maintien de nos compétences, par une meilleure anticipation de nos besoins à venir.»

PIERRE ÉRIC POMMELLET, CEO NAVAL GROUP

Mouvement
des **Entreprises**
de **France**
Ille-et-Vilaine



FLASHEZ INSCRIVEZ-VOUS !



02 99 87 42 98

lydie.gautier@medef35.fr